

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

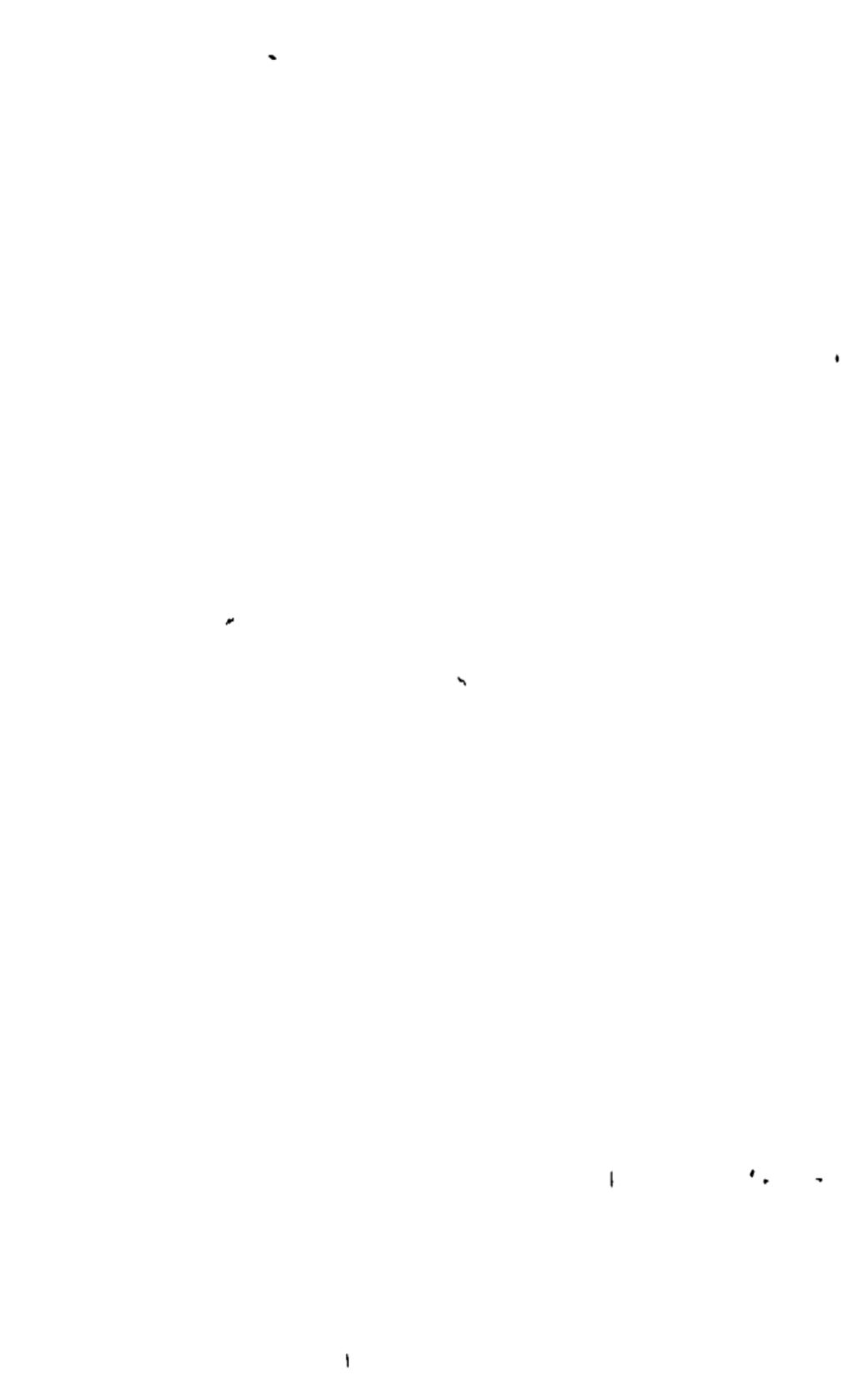
DECEMBRE 1774.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

DECEMBRE 1774.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Vermischte Schriften, &c. Oeuvres mêlées, par M. J. Gaspard LAVATER. Winterthur, 1774, chez Steiner & comp. Avec cette épigraphe : Celui qui sait faire le bien, & ne le fait pas, peche. 2 vol. in-8°.*

Nous avons eu occasion d'insérer dans ce journal l'annonce d'un ouvrage de M. Lavater, d'après les idées d'un juge sévère, qui attribue à ce théologien des principes & des vues qui prêtent beaucoup à la critique. En donnant une idée de cette nouvelle production du même auteur, nous ne suivrons pas la même méthode. Nous laisserons parler l'auteur, & chaque lecteur

usera de son droit, en prononçant pour ou contre, sans que nous devenions parties dans ce procès, s'il y en a un. Nous traduirons d'abord un morceau de la préface de ces *œuvres mêlées* : "Point de courbettes devant le public; point de complimens aux censeurs, aux prôneurs, ou à telle autre de ces espèces redoutables de gens, quelque nom qu'on leur donne. Tout ce que j'ai à vous dire, de près ou de loin, lecteurs connus ou inconnus, & que je vous dirai tout de suite, sans aucun détour, c'est que j'aurai à vous communiquer de tems en tems des choses qui, à mon avis, peuvent contribuer à l'avancement de la véritable sagesse & de la vertu, ou, ce qui revient au même, procurer la vraie félicité du genre humain. . . S'il est, ou non, de la modestie d'un jeune auteur de publier des *œuvres mêlées*, c'est une question qui ne pourra être décidée que par ceux qui seront en état de juger du mérite de ces écrits. Il est bien sûr que beaucoup d'écrivains se sont fait illusion sur le mérite de leurs ouvrages. Ce qui est arrivé à d'autres, pourrait bien m'arriver aussi. Mais il n'est pas moins sûr que le public s'est fort souvent mépris dans le jugement qu'il a porté des auteurs. Qu'y-a-t-il donc de mieux à faire ? Dans la bouche de deux ou de trois témoins, toute parole devient certaine.

Si deux ou trois lecteurs intelligens & amis de la vérité , après avoir lu ces écrits , disent tout haut , ou même me disent seulement à l'oreille : *Tu as fait là de la chétive besogne. Tu n'as pas répondu à l'attente du public équitable. On pourrait fort bien se passer de ton livre . . .* je promets en honnête homme que je cesserai aussi-tôt d'écrire , que j'aurai honte d'avoir écrit , & que je m'enfoncerai dans une prudente obscurité. „

Une autre singularité qui nous a frappés dans le premier volume de cet ouvrage , c'est la lettre circulaire que l'auteur adresse à tous les libraires de la Suisse & de l'Allemagne. Elle annonce assurément de l'honnêteté dans la façon de penser ; mais on trouvera qu'elle suppose une opinion trop avantageuse de ses propres ouvrages.

Que contient donc ce livre qu'on croit propre à exciter la cupidité de tous les libraires ? On y trouve d'abord un monument érigé par M. L. à un de ses amis, M. *Jean-Felix Hess* , dont on raconte bien longuement les études , l'ordination , le mariage & la mort. Ce jeune théologien est présenté sous un point de vue estimable , qui n'empêche pas d'appercevoir plusieurs singularités. “ M. Hess ne pensait pas encore au mariage ; mais les occasions fréquentes qu'il eut de voir cette demoiselle chez son frere

6 JOURNAL HELVETIQUE.

qui en avait épousé la sœur, le mirent à portée de découvrir en elle des qualités qui lui firent juger qu'en s'unissant à elle, il pouvait espérer d'être solidement heureux. La première déclaration qu'il lui fit, fut par écrit; il y dépeignit son caractère; il exposa l'état de ses facultés; le tout avec la plus grande fidélité. Mais voici la singularité. Il avait un ami qui était aussi connu de la demoiselle, & qu'elle paraissait regarder de bon œil. Il joignit à son portrait celui de cet ami; il la mit également au fait de ses biens, & reconnut que cet ami l'emportait sur lui, & méritait la préférence. Quoique transporté d'un véritable amour, il se dit à lui-même qu'il ne pouvait manquer d'être heureux, pourvu que l'objet de cet amour fût son partage, ou celui d'un ami qu'il aimait autant que lui-même. Quel désintéressement & quelle délicatesse dans un théologien, & dans un Suisse! Mais l'ami ne demeura pas en reste: il fut instruit de cette démarche généreuse, & depuis ce moment il fit tout ce qui dépendait de lui pour procurer l'union de ces deux personnes. Elle aurait eu lieu tout de suite, si M. Hefs n'était tombé dans une maladie de langueur qui dura plus de deux ans, & pendant laquelle l'amant & l'amante entretenirent un commerce de lettres, dont les originaux sont entre les mains

de M. Lavater, qui les publierait toutes, s'il ne craignait, dit-il, le dégoût d'un public qui n'aime que la frivolité. »

Nos lecteurs liront peut-être sans ennui une des premières lettres, dans laquelle l'amant trace son portrait, sans écouter l'amour-propre. " Je me crois obligé de vous faire connaître en détail quel je suis. J'ai beaucoup de violence & de sensibilité ; je suis avec cela trop craintif pour être vicieux, mais aussi pour pousser la vertu jusqu'au degré où elle devrait aller ; je suis pour l'ordinaire d'une vivacité qui va jusqu'à l'étourderie, quelquefois aussi, sombre & grondeur. J'ai les dispositions à toutes les passions fortes & promptes, & cela me rend d'une humeur très-variable. La nature ne m'a donné aucun penchant à l'avarice ; je suis au contraire assez indifférent pour les grands biens ; mais ce sont plutôt les circonstances de mon état, que les efforts de ma raison, qui ont réprimé mon penchant à la vanité & à la dissipation. Je suis compatissant jusqu'à la faiblesse ; mais ce n'est pourtant pas avec ce fond d'affection qui fait le prix de cette disposition. La volupté & l'ambition sont mes passions dominantes ; je me débarrasse pourtant beaucoup plus aisément des impressions de la première que de celles de la seconde ; & mon sang ci-devant toujours

bouillonnant commence à se calmer. J'aime ma mere, mes sœurs & mes amis, du meilleur de mon cœur : leur joie est à la lettre toujours la mienne, & je pleure quand ils pleurent ; mais avec tout cela, je ne suis point véritablement tendre, & malgré tous mes desirs, j'éprouve très-rarement les mouvemens de la tendresse. Je ne fais quels liens d'une vaine timidité, ou d'une fausse honte, m'agitent & m'empêchent de me livrer aux épanchemens, & de laisser jaillir de mon cœur ce que j'y sens couler à torrens. Je crois penser comme je le dois sur mes devoirs envers Dieu & envers le prochain. Je suis ecclésiastique par choix & par goût ; & si je devais recommencer à choisir un genre de vie, je me déterminerais encore pour celui-là. Je m'aperçois que le sentiment moral n'a point souffert d'altération en moi, par l'inquiétude & l'angoisse que ma cause chaque défaut que je découvre en moi-même, & qui m'empêche de jouir, autant que je le voudrais, de l'état le plus délicieux de l'homme, du contentement intérieur & de l'entière approbation de la conscience. Les exhortations & les exemples de mes amis, joints à des réflexions plus sérieuses, pourront me perfectionner avec le tems. Je balance entre l'état de professeur & celui de pasteur à la campagne. Mes protecteurs & mes amis vou-

draient que je fusse professeur, & m'en font même une affaire de conscience; mais quand je consulte mon penchant à la tranquillité, j'aimerais beaucoup mieux un troupeau & une vie champêtre. Je n'ai pas pris jusqu'ici beaucoup de part aux tracasseries perpétuelles & au tumulte de la ville; cependant j'en suis déjà bien las. „

Cette franchise ne fut point capable de détourner la demoiselle; elle ne balançoit point à unir sa destinée à celle de son amant, & elle ne fut point trompée dans son attente. Leur mariage fut heureux, mais malheureusement trop court. A peine en avaient-ils goûté les douceurs que M. Hefs fut enlevé par une maladie de langueur, le 3 mars 1768. Les détails de sa maladie & de sa mort sont très-édifiants. “ O, combien de choses n'aurais-je pas pu faire, que je n'ai pas faites! disait cet homme de bien dans ses derniers jours. Combien d'heures perdues dans l'indolence! Toujours on se demande à soi-même, qu'ai-je fait; & jamais, qu'ai-je négligé de faire? Qu'aurais-je pu faire encore? Cette réflexion d'un homme vertueux dans ses derniers momens, mérite d'être conservée.

Le reste du volume que nous avons sous les yeux. contient les piéces dont voici les titres. 1°. *Mon propre sentiment sur les dons du Saint-Esprit, sur l'efficace de la foi* &

de la priere. Sur cette question de théologie, M. L. se décide pour l'opinion de ceux qui enseignent que les dons extraordinaires du Saint-Esprit subsistent encore dans l'église. Nous ne rapporterons pas les raisons qu'il en donne ; elles sont connues d'ailleurs. Nous nous contenterons d'observer que ce système semble donner prise à deux ennemis déclarés de la saine religion , à la superstition & à l'incrédulité. 2°. *Essai d'une formule simple d'administrer la sainte cene d'une maniere chrétienne. & salutaire, sur-tout dans les églises peu nombreuses.* 3°. *Quelques tableaux poétiques tirés de l'histoire évangélique.* 4°. *Quelques odes & épîtres en vers.* Toutes ces piéces ont beaucoup de feu, elles sont pleines d'écart d'une imagination trop ardente. Il ne paraît pas que les morceaux de poésie aient été assez châtiés ; ou la poésie n'est pas le genre dans lequel l'auteur excelle.

ON attend une autre production de M. Lavater ; mais comme elle aura encore plus d'imagination que celles dont nous venons de faire mention , nous n'en parlerons que d'après l'auteur lui-même , dans un prospectus que distribuent actuellement les éditeurs MM. les héritiers Weidmann & Reich , à Leipzig, & Henry Steiner & comp. à Vinterthur.

Avis au public , touchant un ouvrage de M.

LAVATER, intitulé : *Fragmens d'observations, de conjectures, de réflexions physiognomiques, &c.*

“ Quoi qu’en disent les savans & les ignorans contre la vérité & la certitude de la physiognomique, & avec quelque sourire méprisant que l’orgueil philosophique regarde tous ceux qui paraissent croire que tout dans le corps humain est significatif & caractéristique ; il n’y a pourtant & il n’y aura jamais rien de plus intéressant, rien qui nous touche de plus près, rien qui soit plus digne d’être observé & examiné, que l’homme ; & par conséquent il ne saurait y avoir, généralement parlant, d’ouvrage plus curieux & plus intéressant, que celui qui découvrirait à l’homme les beautés & les perfections de sa nature. „ Voilà les propres termes de l’auteur d’un ouvrage que nous n’avons assurément pas dessein d’annoncer avec le ton trop ordinaire des charlatans littéraires ; mais dont nous pouvons assurer hardiment, qu’il fera tout nouveau & même unique dans son genre, & duquel nous avons tout lieu d’espérer qu’il fera époque.

Ce n’est pas à la vérité un ouvrage complet ni un système entier ; ce ne sont que des *fragmens*, des *observations*, des *conjectures*, des *réflexions* détachées, propres à contribuer en quelque chose à la connaissance intime

& immédiate de la nature humaine, & à avancer par cette connaissance celle de la divinité.

L'auteur s'y propose de rendre l'homme plus attentif sur l'homme; de lui faire remarquer dans son extérieur en caractères très-lisibles les beautés & les perfections internes de sa nature; d'ôter d'une main discrète le voile dont notre inadvertance a couvert tant de traits lumineux & frappans, qui caractérisent l'homme; enfin, de faire l'analyse du sentiment confus qu'a tout le monde de l'expression des physionomies, & de l'établir sur des principes plus sûrs & mieux déterminés.

Comme dans cet ouvrage tout dépend de son exécution, nous nous contenterons pour le présent d'en annoncer la partie la plus essentielle, savoir, une suite de planches gravées, qu'on pourra ranger à-peu-près dans les classes suivantes :

- a.* Des linéamens particuliers du visage & singulièrement expressifs.
- b.* Des contours de visages humains en profil.
- c.* Des silhouettes faites d'après nature, & d'autres faites de fantaisie.
- d.* Des contours non ombrés de visages entiers de quelques-unes des personnes les plus remarquables de différentes nations & de différens caractères.
- e.* Des portraits ombrés en profil & en face,

représentant des personnes habiles , sages & vertueuses , tant vivantes que mortes. *f.* Des passions & autres affections de l'ame , & des situations particulieres. *g.* Figures entieres de l'homme , & différentes attitudes. *h.* Des physionomies nationales. *i.* Parties détachées & membres du corps humain , comme des yeux , des oreilles , des nez , des bouches , des mains , des cranes , &c. *k.* Animaux & têtes d'animaux. *l.* Différentes écritures gravées d'après nature. *m.* Têtes antiques. *n.* Nouveaux idéals pleins d'expression d'après les plus habiles maîtres. *o.* Plusieurs têtes de Jésus-Christ , qui s'approchent par degré de l'idéal le plus parfait , & dont quelques-unes ont pour auteurs les plus grands artistes de l'Europe.

On ajoutera à ces estampes un couple de centaines de vignettes , soit relatives à la physiognomique , soit allégoriques.

Ces planches & en partie aussi ces vignettes formeront la partie principale & , pour ainsi dire , la base de tout l'ouvrage , qui sera composé au moins de quatre volumes. Chaque volume commencera par quelques discours généraux , qui seront suivis d'observations , de critiques , de réflexions détachées sur telle ou telle autre planche en particulier.

On n'a qu'à jeter un coup-d'œil sur

cette suite de planches , pour se faire quelque idée de la nouveauté & de l'importance de cet ouvrage , & peut-être aussi pour sentir combien il sera utile , non au peuple , mais au savant , au penseur , au sage , à tous les peintres , à tous les artistes , à tous les hommes qui sont appelés & qui aiment à étudier l'homme , à tous les philosophes , médecins , chrétiens , pasteurs & directeurs des chrétiens ; enfin , à tous ceux qui sont capables de sentir l'importance de la connaissance immédiate & intuitive de l'homme.

L'ouvrage paraîtra en allemand & en français. La traduction française se fera sous les yeux de l'auteur. On en commencera l'impression au mois de janvier 1775 , & on y travaillera sans interruption ; de sorte qu'on espère pouvoir donner au public un volume à chaque foire de Leipzig , à commencer par celle de pâques de la même année.

Nous ne saurions encore fixer le prix de l'ouvrage , qui sera imprimé in-4°. grand format , sur le plus beau papier d'Hollande. Comme chaque volume contiendra au moins 25 à 36 feuilles de texte , 80 à 100 planches , & 40 à 50 vignettes , on sent bien qu'on ne pourra pas donner le volume à moins de deux à trois louis d'or neufs.

Tous les exemplaires des estampes ne

pouvant pas être également bons, les amateurs feront bien de faire noter de bonne heure leurs noms, soit chez nous, soit chez les libraires de leurs villes. On distribuera les exemplaires selon la date de la souscription, & les premiers souscripteurs en auront les meilleurs.

Pour ce qui regarde le contenu du premier volume en particulier, nous dirons préalablement, qu'il renfermera 10 à 12 feuilles de discours préliminaires, des planches avec des animaux & des têtes d'animaux, des silhouettes, des contours de visages d'hommes & de femmes, & 20 à 30 portraits dessinés de personnes remarquables, dont quelques-unes sont encore en vie, avec des réflexions sur leur physionomie: réflexions pourtant, qui ne pourront offenser personne.

Nous finirons cet avis par les paroles suivantes, empruntées de la préface de notre ouvrage. " L'on ne promet pas, & l'on ne saurait promettre sans absurdité, de fournir au lecteur les moyens de déchiffrer tous les caractères du langage de la nature, imprimé sur le visage & sur toutes les parties extérieures de l'homme, ou de lui faire remarquer seulement toutes les beautés & les perfections du visage humain; mais on

promet de tracer au moins quelques lettres de ce divin alphabet, d'une maniere si lisible, que tout homme qui a la vue saine, les retrouvera & les reconnaitra par-tout où elles se présenteront à lui. »





SECONDE PARTIE.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE.

I. *Adélaïde de Hongrie. Tragédie en cinq actes
& en vers, par M. DORAT.*

CETTE tragédie nationale, qui a reussi, l'été dernier, au théâtre Français, est précédée de réflexions générales sur l'art dramatique. On y retrouve les objections souvent répétées contre les drames modernes, & le parallele de nos quatre tragiques qui ont déjà occupé tant de préfaces. On a fréquemment reproché à M. Dorat la longueur monotone qu'il a coutume de donner aux siennes. On voudrait qu'il s'épuisât moins sur des sujets épuisés, qu'il ne dissertât pas sur le mérite & le demérite de ses ouvrages, & qu'il ne voulut pas apprendre au public ce qu'il doit en penser. Cette faiblesse paternelle lui a dicté une tirade contre ses détracteurs, qui fait un tableau agréable.

“ Il est sur-tout une classe de *dénigrans*, qu'il serait à propos de corriger par le ridicule; ce sont de jeunes gens bien vains,

bien envieux , bien bêtement méchans , admirateurs aussi niais que détracteurs maladroits , de petits Zoïles littéraires , sans éducation , sans principes , sans connaissance des hommes ni d'eux-mêmes , bouffis de la morgue collégiale , qui tranchent , décident , prononcent , se choisissent des idoles & des victimes , bégayent des éloges ou des injures , déraisonnent au nom d'Aristote qu'ils n'ont jamais lu , & de M. de Voltaire qu'ils ne sont pas dignes de lire. . . »

Cette classe de Zoïles n'a pas tenu , sans doute , devant les applaudissemens des femmes à qui cette tragédie paraît consacrée. M. Dorat ne s'en cache pas. Il est le premier auteur qui ait osé dire formellement , *j'écris pour attendre des femmes ; leurs larmes déjureront la critique.*

Le premier objet de l'auteur a été l'*exposition*. On a trouvé les sept premières scènes au moins inutiles ; on s'est plaint que celle de Pépin avec les chefs de la nation , loin de contenir l'éclaircissement de l'avant-scène , n'ait pour objet qu'une allusion aux révolutions présentes de la France. On n'a pas cru que ce vers : *Je rends aux tribunaux leur auguste exercice* , pût excuser la longue déclamation de Pépin , qui n'apprend ni ses desseins , ni de grands événemens , ni ses ordres , ni les préparatifs de l'action. Enfin .

on a accusé de longueur & de lâcheté le recit de Cléonime, qui développe le sujet de la tragédie à la huitieme scene.

Cléonime, jeune officier Hongrois, demande une audience secrete à Ricomer, ancien officier de Martel & gouverneur de Pépin. Il lui apprend que Margiste, crue dame d'honneur d'Adélaïde, a mis sur le trône sa fille Alise à la place de cette Adélaïde qu'elle a voulu faire périr.

Margiste profitant des droits de sa famille,

Auprès d'Adélaïde avait placé sa fille ;

Alise était son nom ; les soins , le lieu , le tems ,

Le rapport des vertus , de l'âge , des penchans ,

Lierent dès l'enfance Alise & la princesse ,

Que séparait le sang, mais sœurs par la tendresse,

Non jamais l'amitié , *prodiguant ses douceurs ,*

Par des nœuds aussi beaux n'avait uni deux cœurs.

Des rois les plus puissans la politique avide

Brigue de toutes parts la main d'Adélaïde.

Mais jeune , triomphant , & d'honneurs entouré ,

Parmi tous ses rivaux , Pépin est préféré.

C'est alors que se trame , au fond d'un cœur coupable ,

D'un échange *inouï* le complot exécrable.

Margiste feint , seigneur , que sa fille n'est plus.
Adelaïde éclate en regrets superflus.

Margiste fait cacher sa fille dans un asyle obscur , & arreter Adelaïde dans un cloître, ou elle charge Cléonime de la tuer. Il n'ose achever son parricide , & abandonne sa victime. Pris prisonnier de guerre , il a été cinq ans dans un cachot , d'ou il n'est sorti que pour venir révéler la trame abominable de Margiste.

Ce récit est trop plein d'obscurité & d'embarras. On n'y retrouve pas la véhémence & la rapidité que devraient lui donner les remords de Cléonime. Comment soustrair-on ainsi une reine à sa garde ? Que devient-elle ? Est-elle égorgée ou abandonnée ? Cléonime dit , le bras déjà levé , je jette le poignard ; & plus bas ,

Je quitte , malgré moi , la victime *expirante*.

Comment Cléonime est-il pris par les Français ? comment reste-t-il oublié dans un cachot pendant cinq ans ?

Cependant Adelaïde respire. Sous le nom d'Emmelie , elle se cache à la cour même , chez Ricomer , qui ignore sa naissance. Le vieux guerrier ne tarde pas à la reconnaître ; il lui jure de la venger , & de lui rendre le trône ; mais le cœur d'Adelaïde préfère le

bonheur d'Alife au trône, & frémit de devenir l'instrument de ses malheurs.

Alife n'est pas plus tranquille ; l'amour de Pépin, le nœud conjugal qui l'unit à lui, la grandeur de son rang, ne la consolent point de l'avoir usurpé, & d'avoir perdu son amie. Voici comme elle exprime ses regrets en vers également harmonieux & touchans :

O, de mes premiers ans souvenirs enchanteurs !
 Combien j'étais heureuse ! Ombre auguste & sacrée,
 Ombre toujours présente à mon ame égarée !
 Que nos jours étaient purs ! que de charmes pour
 moi,

Dans ces rapports touchans qui m'unissaient à toi !
 Quels épanchemens vrais, & quel égal empire,
 De deux cœurs vertueux qui pouvaient tout se
 dire !

Tu n'es plus ! Tu n'es plus ! Et j'occupe ton rang !
 Le trône où je m'affieds est le prix de ton sang !
 Il a coulé pour moi !

En vain Margiste cherche à lui rendre le repos : il n'en est point sans innocence. Elle lui répond par ces deux vers sublimes :

De mes enfans un jour quels seront les refuges ?
 Les rois ont des flatteurs, ils n'auront que des
 juges.

.
 Victime d'une ardeur à regret renfermée ,
 En vain j'aime un héros , en vain j'en suis aimée ;
 Je ne puis échapper à ce trouble vengeur
 Q'un reproche éternel entretient dans mon cœur.
 Près de moi tout est morne, & nourrit mes alarmes.
 Levé-je vers le ciel mes yeux chargés de larmes ?
 J'y trouve un juge *armé*, prêt à m'anéantir.
 La terre n'est qu'un gouffre ouvert pour m'en-
 gloutir.

Ces murs semblent m'offrir l'opprobre que j'évite.

L'arrivée d'Argenice, mere d'Adélaïde, &
 reine de Hongrie, ne fait que redoubler la
 douleur d'Alise. La méprise de cette prin-
 cesse, qui l'embrasse en la croyant sa fille, la
 jette dans une confusion qui n'échappe point
 à Argenice. Ricomer a instruit Pépin, Mar-
 giste est convaincue de son crime & arrêtée.
 Elle se tue. Pépin, au désespoir de découvrir
 l'usurpatrice du trône dans une épouse ado-
 rée, balance entre le devoir & l'amour. La
 douleur lui arrache ce vers simple & naïf :
 Sa beauté m'enivrait, son malheur m'intéresse.

L'image de ses enfans déshérités, celle
 de leur séparation, & l'opprobre de la reine,
 agitent son cœur aussi sensible qu'élevé. Ri-
 comer vient le soutenir. Vos enfans, lui dit-il,

Sont les fruits d'un himen réprouvé par la loi ;
Sa rigueur les proscriit.

Pépin répond par ce mot pathétique :

En font-ils moins à moi ?

Toute cette scene est fortement écrite. Il y a autant de sentiment que d'énergie. Enfin , la fermeté de Ricomer arrache à Pépin le funeste sacrifice , on n'attend plus que la présence d'Adélaïde pour le consommer. Elle paraît avec sa mere. Combat de générosité entr'elle & Pépin. L'honneur lui rend le trône , & l'amitié le refuse. Alise demande un entretien à Argenice , elle arrive éplorée & les cheveux épars. Ses remords sont très-bien écrits. Nous ne pouvons nous refuser à transcrire encore ce morceau éloquent :

Madame , j'ai du ciel épuisé la rigueur ;

Concevez , s'il se peut , toute mon infortune.

Voyez Alise au sein d'une cour importune ,

Confuse de son rang , lassé de sa grandeur ,

Le diadème au front , la honte dans le cœur ,

Portant un joug superbe , & cent fois plus funeste,

Idolâtrant des nœuds qu'il faut qu'elle déteste.

Contre tout sentiment contrainte de s'armer ,

Réduite à se haïr à n'oser rien aimer !

Rien ne peut dissiper l'effroi qui m'environne.

Il n'est point de plaisir que mon cœur n'empoisonne. . . .

M. Dorat aime les tirades ; mais on pardonnerait aux tirades, si elles ressembloient à celle-là. Il n'est point ridicule qu'une femme oppressée de chagrins, & du poids d'un crime involontaire, parle long-tems devant son juge de la grandeur de ses tourmens, & de son amie assassinée de sa main. Adélaïde s'approche, se fait connaître, & tombe dans ses bras. Alise veut se jeter à ses pieds, Adélaïde la relève, elle lui rend son cœur, & veut lui conserver le trône. Alise accablée demande un tombeau au lieu du trône, & se retire.

Alise ouvre le cinquieme acte. Elle fait assembler les grands pour leur rendre la couronne. Pépin veut s'y opposer ; lorsqu'Adélaïde est présentée à ces mêmes grands par sa mere, elle persiste à laisser régner son amie, qui finit ce debat généreux en se tuant.

Cette tragédie renferme des beautés : l'action en est assez simple, l'intrigue bien conduite, le style élégant & sage ; point d'écartés épiques, point de tirades philosophiques, de boursofflure. L'intérêt en est bien soutenu. Mais M. Dorat nous permettra d'observer que quelques scènes ne font pas la tragédie, que

le premier acte de la sienne est obscur, les suivans lâches & sans vie ; que la plupart des scènes ne sont qu'ébauchées ; que les acteurs n'agissent ni ne parlent assez pendant long-tems ; que la scène d'Alise & des grands n'est qu'indiquée ; qu'elle pouvait fournir une situation & un développement admirables ; que la diction n'est pas assez tragique, le dialogue assez vif, la versification assez liée ; enfin, que deux femmes qui se disputent un trône, ne forment point un intérêt assez général ; que l'amitié de ces deux rivales est peut-être invraisemblable ; que la catastrophe étant fondée sur cette amitié, elle ne remplit pas assez la piece, & ne contribue pas assez à l'action ; que le rôle d'Adélaïde est très-faible, celui d'Argenice indécis & inutile, Ricomer une faible imitation de Coucy dans Adélaïde du Guesclin, & qu'on ne voit point assez dans le Pépin de M. Dorat, le restaurateur d'une monarchie, & le pere de Charlemagne.

Nous ajouterons que M. Dorat & ses amis auraient tort de nommer cet ouvrage un drame national. Il n'y a que les noms de Français. Peut on appeller nationale une tragédie dont l'action est fabuleuse, & où les caractères & les mœurs du tems ne sont pas plus développés que les ressorts des grands événemens qui rendent cette époque si fameuse ?

II. *Bemerkungen der Kuhrpfalzischen, &c.* c'est-à-dire, *remarques de la société physico-économique du Palatinat, pour l'année 1772. A Manheim, 1774, avec des planches.*

ON ne reprochera pas à cette respectable société, comme on a pu le faire à quelques autres établissemens de ce genre, le choix assez souvent plus curieux qu'utile des objets de leurs travaux. Tous les mémoires qui composent ce recueil, n'ont pour but que les progrès de l'agriculture, & conséquemment le bien général de l'humanité. On nous permettra de nous arrêter d'abord sur le premier, & nos circonstances l'exigent. L'auteur recherche & examine les causes du peu de rapport des vignobles, & propose quelques moyens d'y remédier. La première de ces causes est, selon lui, la trop grande quantité de vignes; d'où il résulte, 1°. que dans les années d'abondance le prix du vin est trop bas pour les intérêts du vigneron. 2°. Que celui-ci n'a pas assez de terrain pour pouvoir nourrir des bestiaux, & se procurer l'engrais nécessaire. 3°. Que dans les années de disette, il se trouve sans ressources pour subsister. 4°. Que les vins sont moins bons. Ceux qui proviennent de raisins crus en plaine sont nécessairement inférieurs à ceux des côteaux.

Il faut cependant les cueillir dans le même tems. Si on les mêle, on les gâte tous deux. 5°. Enfin, l'eau qui séjourne dans les vignobles plats, fait périr les sèps & altere la qualité du vin, &c. L'auteur propose la chaux pour engrais. Quelques expériences faites chez nos voisins, prouvent qu'étant mêlée avec une certaine quantité de sable, elle produit un très-bon effet dans les terres fortes ou argilleuses, &c.

Un mémoire qui suit, a pour objet les avantages que procure la nourriture des bestiaux dans les étables; l'un des plus considérables est qu'elle les met à l'abri des épizooties. Dans le pays de Hohenloë, où depuis 50 ans on est dans l'usage de les nourrir ainsi pendant toute l'année, on n'a point vu de maladies de ce genre. Il est d'ailleurs prouvé par l'expérience, que les bêtes à cornes ne s'en portent que mieux, quoiqu'elles ne fassent point d'exercice. Mais il doit y en avoir d'autres raisons que celle sur laquelle l'auteur de ce mémoire se fonde, en disant qu'il en est de ces bestiaux, comme des foux que l'on peut tenir enfermés pendant long-tems, sans que leur santé s'en altere, parce que les uns ni les autres ne réfléchissent pas.

III. *Lettre de M. BÉGUILLET, au sujet d'une nouvelle invention relative à l'art de conserver les grains.*

LE problème de la conservation des grains est l'un des plus intéressans que l'on puisse proposer aux physiciens. Il est question d'inventer pour cet objet une méthode qui réunisse la sûreté, la facilité & l'économie. Il s'agit de délivrer cette précieuse denrée de l'humidité superflue, principe fatal de putréfaction. On connaît les étuves destinées à dessécher les grains. Elles ont eu beaucoup de vogue pendant un certain tems; mais on y a trouvé des inconvéniens, la dépense originaire, celle du bois & du charbon, le danger des incendies, les effets de la vapeur du charbon sur ceux qui l'emploient, & sur la qualité des grains, à qui elle donne un mauvais goût, le danger de les dessécher trop ou trop peu. Dans le premier cas, ils perdent de leur qualité nutritive; dans le second, ils restent exposés aux maladies, dont on avait espéré de les délivrer. Enfin, l'étuve ne les sèche pas pour toujours, elle ne les préserve pas de l'humidité de l'air, ni des vapeurs qui pénètrent tous les corps, &c. L'auteur de l'invention dont il s'agit, prétend qu'elle n'a pas les mêmes désavantages. Elle consiste à mettre les grains dans des paniers de paille, & diverses observations l'ont autorisé à la présenter avec quelque confiance. Il a donc imaginé de construire des paniers de paille de seigle en

forme d'entonnoirs. La pointe inférieure se ferme par une petite planche sur deux coulisses. Le panier porte sur un échafaudage de charpente, & est en quelque sorte suspendu en l'air. Chacun d'eux contient environ 500 livres de grains, & peut coûter, tout compris, 5 à 6 livres de France. On peut, pour gagner du terrain & faciliter le remuage, élever la charpente, & en placer plusieurs perpendiculairement les uns sur les autres. Chaque panier rempli de grains a dans son centre un tuyau de paille qui pénètre jusqu'au fond, qui par son humidité indique celle des grains, & sert en quelque sorte de thermometre. Les avantages que l'auteur attribue à cette méthode, sont très-dignes d'attention. On garde beaucoup de grains dans un espace moindre qu'il n'en faut ordinairement. On peut en distinguer plus aisément les especes. En isolant l'échafaudage & en l'armant au pied, d'un entonnoir renversé, en fer blanc, on n'aura rien à craindre des rats & des souris. Ceux qui sont étroitement logés, peuvent suspendre leur provision dans une chambre. Le bled une fois bien propre ne se charge plus d'aucune poussiere. Un accident qu'essuierait l'un des paniers, ne gâterait que deux sacs de grains. Il n'est pas nécessaire de remuer les grains aussi souvent, parce que l'air

pénètre les paniers en tout sens. Rien de plus facile d'ailleurs que cette opération. On ouvre la porte pratiquée à la pointe du panier; c'est le centre, ou la partie la plus affectée, qui coule la première. On ouvre un panier supérieur, pour remplir le vuide fait dans un inférieur, & alors le grain est suffisamment remué. L'auteur croit que sa méthode pourrait préserver les grains des vers, des charançons & des autres insectes: ce qui lui donnerait un mérite essentiel. On peut, sans beaucoup de dépenses, isoler ces sortes de greniers. Ces paniers ne surchargent pas autant les bâtimens, parce que ce sont les bouts des poutres qui supportent la plus grande partie du poids, & non le milieu des mêmes poutres, comme dans les greniers ordinaires. Enfin, il n'est pas nécessaire de remuer les grains pour connaître leur état; la moindre fermentation élève dans le tuyau qui fait les fonctions de thermomètre, une vapeur qui se fixe à l'orifice & le rend humide, &c. Telle est le précis de la méthode que propose M. l'abbé Vilin, curé de Cormeille, dans un mémoire imprimé à Amiens, & qui se trouve à Paris, chez Moutard, libraire. M. Béguillet, qui s'occupe de ces objets si dignes de l'attention d'un citoyen, & s'est fait connaître avantageusement par son ouvrage sur la mouture économe,

en a jugé assez favorablement, pour aider à la faire mieux connaître. C'est à l'expérience à en décider, en comparant les inconvéniens auxquels ces paniers pourraient être sujets, avec ce qu'ils peuvent avoir d'utile pour le public & les particuliers.

IV. *Observations sur l'art du comédien*, 1 vol. in-8°. 1774. Notre dessein, en annonçant cet ouvrage, n'est pas d'en donner une analyse qui ne pourrait intéresser qu'un petit nombre de nos lecteurs. Ils préféreront de lire le livre en entier; & ces observations, dont un ancien comédien est l'auteur, méritent d'être connues, non-seulement des acteurs & des actrices de profession, mais encore des personnes pour qui les théâtres de société sont un amusement. On y trouve plusieurs anecdotes théâtrales: nous nous bornerons à en extraire quelques-unes des plus piquantes. Elles pourront amuser pendant quelques instans. Le hasard, ou la présence d'esprit de certains acteurs, y ont souvent donné lieu.

Le célèbre Baron jouait le rôle du comte d'Essex, dans la tragédie de ce nom. Dans une scène où il se trouvait seul vis-à-vis du traître Cécil, sa jarretière tombe; il était en droit de ne pas se gêner pour lui. Il remet tranquillement sa jarretière, la jambe appuyée sur un des balcons du théâtre, & con-

tinue à lui parler , le regardant à peine & lui tournant le dos. Cet accident ne fut pour Baron qu'une belle attitude de plus , une nouvelle grace qui ajoutait encore à la vérité de la situation.

Un acteur de Bruxelles , jouant Harpagon , se laissa tomber sur le théâtre , en courant & en criant au voleur à la dernière scène du quatrième acte de l'Avare , qu'on nomme ordinairement la scène de la cassette : mais loin de chercher mal-adroitement à se relever tout de suite , il eut la présence d'esprit de continuer son rôle par terre , comme un homme affaibli sous le poids de la douleur & du désespoir , & ne se releva qu'à l'endroit où la nature & la vérité lui permettraient de le faire ; si bien que le public fut persuadé qu'il était tombé exprès pour rendre son jeu plus neuf & plus brillant.

Des comédiens ont eu quelquefois assez d'esprit pour suppléer au défaut de leur mémoire. L'un d'eux s'arrêtant tout court à cet hémistiche de tragédie , *j'étais dans Rome alors . . .* & voyant que le souffleur n'était pas prêt à le leconder , le regarde de sang froid , & lui dit d'un air de dignité : *Hé bien , monsieur , que faisais-je dans Rome ?* Un autre , impatienté de voir que la mémoire lui manquait , s'écria : *Mon Dieu , je le savais si bien ce matin !* “ Dans la métromanie , Lifette ,
comme

comme l'on fait, ouvre la scene, un rôle à la main, avec le valet, à qui elle dit: *Témoin ce rôle encor qu'il faut que j'étudie.* Une des meilleures actrices en ce genre, se trouva arrêtée tout court à la seconde scene du second acte de cette piece, tant par les diverses corrections dont sa mémoire était embrouillée, que par l'incapacité du souffleur: si bien qu'après ce vers, *Et je prétends si bien représenter l'idole,* la soubrette, sentant que la mémoire lui manquait & qu'elle ne pouvait pas aller loin, y suppléa tout de suite par le hasard le plus singulier, en s'avisant de dire: *mais... j'aurai plutôt fait de regarder mon rôle.* Ensuite, elle le tira tout naturellement de sa poche, tel qu'elle l'avait montré dès la premiere scene, & qui était en effet celui de la piece même. Alors, s'étant remise tranquillement, elle continua, sans se démonter ni faire souffrir le public, comme si ce n'eût été qu'un jeu de théâtre. Cette petite faute de mémoire tourna d'autant plus à la gloire de l'actrice, que sa présence d'esprit & la constitution de la piece semblaient la justifier doublement. „

Qu'il nous soit permis de placer ici une anecdote que notre auteur ne rapporte pas, mais qui n'en est pas moins vraie, & qui fera le contraste de celles qu'on vient de lire.

La demoiselle Dumesnil, célèbre actrice

du théâtre français , jouait le rôle d'Agrippine dans la tragédie de Britannicus. Elle en était à la scène admirable entre cette princesse & Néron , & mettait quelquefois des intervalles assez longs , comme il convenait entre les différentes parties d'un long tirade de vers. Le souffleur , pensant que la mémoire lui manquait , cherchait à y suppléer , assez haut pour être entendu du parterre , où regnait le plus grand silence ; l'actrice impatientée se tourna de son côté , lui dit brusquement : *Taisez - vous , butord , je n'ai que faire de vous ,* & poursuivit son rôle avec la même dignité.

Le personnage que joue ordinairement un acteur , influe sur sa personne même , & lui attire plus ou moins de considération. La femme-de-chambre d'une actrice qui jouait les soubrettes , lui demanda son congé au bout de deux jours , déclarant *qu'elle avait trop de cœur pour servir une servante comme elle.*

Un comédien qui faisait les premiers rôles dans la troupe de la Haye , ayant été un jour surpris à la chasse sur les plaisirs du stathouder , fut proféré à propos de cette magie poétique & théâtrale pour sortir d'embarras. . . . Un des principaux gardes , qui n'avait jamais vu cet acteur que dans les rôles de princes , l'ayant abordé , en lui de-

mandant de quel droit il venait chasser en ce lieu-là, l'autre, sans se démonter, lui répondit avec l'air & le ton de la fierté la plus héroïque : *De quel droit, dites-vous ?...*

Du droit qu'un esprit vaste & ferme en ses desseins,

A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

(Trag. de Mahomet).

Ce qui en imposa tellement au garde, que, tout étourdi du ton & de la réponse, il se retira en disant : *Ah ! ... c'est une autre chose ; excusez, monsieur, je ne savais pas cela.*

L'illusion théâtrale donne aussi lieu quelquefois à des aventures plaisantes.

Un homme extrêmement attentif à une représentation de Britannicus, & qui, sans doute, voyait le spectacle pour la première fois, dans l'endroit où le traître Narcisse répète à Néron ce qu'il a dit à Britannicus, & qu'il les trompe alternativement l'un & l'autre, cet homme, au milieu de son ivresse, par un mouvement de franchise & d'intérêt, s'écria : *Ne le croyez pas, monsieur, il en vient de dire autant à monsieur votre frère.*

Voici un trait plus comique, mais qui pourrait avoir eu des suites sérieuses. Un ancien officier, passant par Lyon, à la fin d'une campagne, fut à la comédie, où l'on jouait l'*Alcibiade* de Campistron. Fort attentif

à la piece, qui était très-bien rendue, mais indigné au quatrieme acte de la maniere cruelle dont l'actrice qui jouait Palmis, traitait un héros si passionné & aussi intéressant, se leva de sa place, & par un enthousiasme de bonté d'ame, dit tout haut à l'acteur rebuté: *Eh, que diable! donne-lui quatre louis comme j'ai fait tantôt, & tu en viendras à bout, sur ma parole.*

Une vieille dame, retirée dans son château, n'avait qu'un fils, joueur, débauché, mauvais sujet, qui s'était fait comédien. Avertie qu'il jouait dans une ville voisine, elle vint un jour le voir en secret; il représentait Beverley. A chaque trait, cette mere disait, *le voilà bien le gueux, le coquin!* Mais lorsqu'elle le vit prêt à massacrer son enfant: *Arrête, malheureux, s'écrie-t-elle, ne tue pas ton enfant; je le prendrai plutôt chez moi;* ce qui causa la plus grande émotion dans le spectacle, & fit même défendre la piece pendant le séjour des comédiens.

Il se trouve des acteurs qui, malgré leur défaut de talens, s'opiniâtrent à vouloir paraître sur la scene. L'un d'eux; nommé *Maklin*, occasionna en dernier lieu un vacarme épouvantable à l'un des spectacles de Londres. Les pommes, les oranges, les huées, l'avaient assailli pendant plus de deux heures de suite. "Le public furieux, qui avait

déjà fait sortir les femmes de la salle , allait se porter peut-être aux extrémités les plus funestes , lorsqu'un homme du parterre , par un expédient fort simple ; a mis fin à cette scène tumultueuse. Pour cet effet , il s'est fait d'une longue planche , à l'extrémité de laquelle il a écrit avec de la craie , en très-gros caractères ; *DE PAR LE PUBLIC , défenses sont faites à Macklin de reparaitre jamais sur aucun théâtre de Londres.* Ensuite , à la vue de tout le monde , ayant élevé cette planche comme une espece d'étendard de l'autorité plébéienne , le peuple , qui est jaloux de sa liberté jusques dans les plus petites choses , satisfait , sans doute , & en même tems enorgueilli de cette sentence républicaine , s'est appaisé tout d'un coup , en l'accueillant d'une acclamation générale. Aussitôt le directeur s'est présenté , & a dit très-respectueusement *qu'on ne manquerait pas de se soumettre à cet arrêt du public.* Et comme il n'y avait point d'autres pieces prêtes pour le moment , il a supplié l'assemblée de vouloir bien se retirer , & l'argent a été rendu à la porte.

Ne serait-il fait aucune mention du célèbre *Garrick* , dans un ouvrage qui traite de l'art du comédien ? Les traits suivans que l'on en raconte , paraissent incroyables.

Une dame Anglaise , de sa connaissance ,

desirant avoir le portrait d'un lord son parent , qui avait la manie de ne pas vouloir se laisser peindre , pria M. Garrick de la seconder dans ce petit stratagème ; celui-ci , après avoir attentivement examiné & étudié les traits , les tics , les façons & tout ce qui pouvait le mieux caractériser le personnage en question , fut se présenter , avec ce visage emprunté , à un habile peintre , & fit tirer ainsi son portrait. Tout le monde y reconnut si bien la ressemblance du lord , que le lord lui-même , tout le premier , parut fort inquiet sur les moyens qu'on avait pris pour le peindre aussi ressemblant. Garrick fit plus une autre fois : le sieur Hogarts , fameux peintre Anglais , voulait avoir le portrait de Fielding , auteur de Tom Jones & de quelques autres bons ouvrages , pour le placer à la tête d'une édition de ses œuvres ; mais celui-ci étant mort & ne s'étant jamais fait peindre , on était fort embarrassé pour avoir sa ressemblance. Garrick , informé du desir du sieur Hogarts son ami , & d'ailleurs ayant beaucoup vécu avec Fielding , se présente un jour aux regards du peintre avec la figure du défunt ; l'autre en fut épouvanté , au premier abord , jusqu'à se trouver mal. Mais s'étant remis , il se dépêcha d'en tirer l'esquisse , qu'il fit ensuite graver ; c'est la même qui est à la tête des œuvres de Fielding , & qui est , dit-on , fort ressemblante.

V. *A voyage towards the nord-pole, &c.* c'est-à-dire, *voyage vers le pole septentrional, entrepris par ordre de S. M. Britannique, en 1773, par le capitaine PHIPPS.* Londres, 1774, 1 vol, in-8°.

VOICI encore une nouvelle tentative, & malheureusement aussi infructueuse que les précédentes, pour découvrir un passage aux Indes Orientales par le nord. Mais l'on pourra au moins en conclure qu'il n'y a pas de succès à se promettre de celles que l'on ferait dans la suite pour le même objet; & les philosophes qui s'en occupent dans la théorie, se persuaderont qu'il est impossible à l'industrie humaine de surmonter les barrières éternelles que la nature lui oppose dans ces contrées.

La société royale de Londres desirait de s'assurer jusqu'où la navigation était praticable vers le pole. Le roi, sur le rapport du ministre de la marine, choisit deux vaisseaux pour cette expédition. Le capitaine Phipps, nommé pour les commander, mit à la voile le 2 juin, saison la plus favorable, & le premier août ils se trouverent pris dans les glaces à deux longueurs de navires l'un de l'autre, de maniere qu'ils ne pouvaient pas tourner; & ils ne se trouvaient parvenus qu'à la latitude de 80° 37'. Le 6 suivant, le capitaine prit la résolution de reve-

nir sur ses pas : ce qu'il ne put exécuter sans un travail prodigieux, les équipages étant souvent obligés de rompre la glace devant les vaisseaux. On lira, sans doute, avec quelque intérêt les raisons que ce capitaine donne lui-même de ce retour, & les obstacles qui l'empêcherent de s'avancer plus loin.

“M. Walden & les pilotes que j'avais envoyés la veille sur une isle pour examiner l'état de la glace, sont revenus ce matin ; ils ont rapporté que la mer fermée tout autour de nous, était ouverte vers l'est ; mais que le vent qui venait de ce côté était très-froid. Cette circonstance affaiblit beaucoup l'espérance que nous avions conçue du vent d'orient pour nettoyer la mer ; nous n'avions plus que cette alternative, ou d'attendre patiemment sur nos vaisseaux les effets du vent pour nous tirer de là, ou de chercher à nous sauver sur une chaloupe ; nous avions 14 brasses d'eau ; si la glace, dont nous étions environnés, venait à augmenter & à les gagner, ils étaient indubitablement perdus ; l'espérance de les sauver ne devait pas être abandonné trop précipitamment ; il ne fallait pas non plus trop s'y attacher. Comme il n'y avait point de havre où l'on pût les retirer, il ne fallait pas penser à hiverner dans ces parages. Ils auraient été probablement hors de service au retour du beau tems ; nos pro-

visions d'ailleurs ne nous auraient pas suffi pour tant de tems , quand le projet de passer l'hiver aurait été possible ; quand dans ce cas nous aurions pu gagner les rochers les plus voisins , & faire des arrangemens pour y rester, on fait que ces parages ne sont point fréquentés , qu'on n'y voit pas d'autres vaisseaux que ceux qu'y ont attiré la curiosité & des entreprises semblables à la nôtre. Nous nous serions trouvés l'année suivante dans les mêmes embarras , & avec moins de ressources ; nos vaisseaux seraient brisés , l'équipage diminué , & le reste affaibli par les souffrances d'un hiver long & rigoureux. La mer aurait été peut-être encore moins libre ; car nous avons lieu de croire que les glaces ont commencé plus tard cette année. »

Mais si cette expédition n'a pas aidé à pousser plus loin la navigation vers le nord , elle a donné lieu cependant à diverses observations sur l'histoire naturelle , & sur l'art nautique en particulier. Le docteur Irvin , qui accompagnait nos voyageurs , s'assura par plusieurs expériences , que l'eau de la mer violemment agitée avait 62 degrés de chaleur , tandis que celle de l'atmosphère n'était que de 50. Mais il se rendit principalement utile aux équipages , en perfectionnant la manière de rendre potable l'eau de la mer , dont il tirait une eau absolument

• sans sel, & très-saine, en plus grande quantité, sans y employer autant de bois que par la méthode ordinaire. L'eau que celle-ci donne conserve un goût de brûlé, & il faut la laisser reposer quelques jours avant que de la boire. Sans cette précaution, elle excite la soif, au lieu de l'étancher, &c.

VI. *Extrait d'une lettre sur la Fontaine, par M. DE BASTIDE.*

ON fait que l'académie de Marseille avait proposé pour sujet du prix d'éloquence, *l'éloge de la Fontaine*. Deux littérateurs célèbres, M. de Champfort & M. de la Harpe, se le font disputé, & le discours du premier a été couronné. On lit dans celui du second un fait sur lequel il est dans l'erreur, & le public la partage. Chacun a cru jusqu'ici, que cet homme d'une humeur si égale & si facile, qui regardait le repos comme le premier bien, avait eu le malheur d'être le mari d'une femme qui lui ôtait la paix domestique, & dont il fut obligé de se séparer. L'auteur de la lettre dont nous donnons l'extrait, entreprend de détruire une opinion à laquelle des mémoires infidèles ont seuls donné lieu, & il s'est procuré les moyens de le faire avec succès. Se trouvant dans le voisinage de Château-Thierry, son admiration pour la Fontaine le conduisit auprès de ses petites-filles, qui y sont domiciliées. Il leur com-

muniquea le préjugé dont il était imbu comme tout le monde, & fut enchanté d'apprendre de ces demoiselles, qu'il était destitué de tout fondement. Elles l'assurèrent que la Fontaine aimait & estimait toujours sa femme, qui était très-douce, très-honnête, spirituelle & jolie; qu'il avait quitté Château-Thierry, pour suivre son génie, & non pour fuir sa femme; qu'il y revenait souvent & y conduisait ses amis; que le desir de se défaire d'une partie de son bien était aussi le but des voyages qu'il y faisait; qu'enfin leur père, fils de cet homme, dans le cœur de qui il était si facile de lire, leur avait souvent parlé des douceurs de cette union, &c.

M. de Bastide, enchanté de ce qu'il venait d'apprendre, osa rappeler à mesdemoiselles de la Fontaine, l'anecdote si accréditée qui représente leur aïeul arrivant à Château-Thierry, & reprenant, sans s'arrêter, le chemin de Paris, parce que sa femme était alors *au salut*, & fort aise de ne pas l'avoir vue. Voici quelle fut la réponse de ces dames. "M. de la Fontaine, arrivant de Paris pour voir sa femme, apprit qu'elle venait de sortir pour aller à l'église. Un de ses amis, instruit qu'il était attendu, vint de sa campagne éloignée d'une lieue, pour l'inviter à souper chez lui le soir même. On était dans la belle saison. M. de la Fontaine ne savait pas résister,

son ami le pressa, & promit de le renvoyer de bonne heure. La nuit était prête à tomber, madame de la Fontaine, sortie depuis quelques minutes, ne devait pas rentrer si-tôt. Son mari se laissa séduire, cela peut arriver à des hommes moins faciles que lui. Son hôte avait des convives. L'un de ceux-ci, également lié avec mon grand-père, charmé de le voir, desirant de le posséder à son tour, & se livrant à la gaieté du repas, exigea avec l'importunité du sentiment, que l'on ne se séparât point, & que la partie se renouvelât le lendemain, à sa terre distante seulement de deux lieues. La facilité l'emporta encore sur la réflexion; & M. de la Fontaine, en desirant toujours de se rendre auprès de sa femme, ne monta à cheval que pour s'en éloigner encore. Enfin, un nouvel ami forma une nouvelle conjuration, & obtint un égal succès. Le bon-homme, en combattant toujours, rétrogradait toujours. Il se trouvait à 6 lieues de Château-Thierry, sur la route de la capitale. Un tems affreux survint, il devait y avoir deux jours après une assemblée solennelle à l'académie française, le mauvais tems continuait, une occasion se présenta pour retourner à Paris: il prit sa résolution, regrettant de n'avoir pas vu sa femme, peut-être même en badinant ingenuement sur la singularité de son aventure. „

Cependant mesdemoiselles de la Fontaine, en justifiant ainsi leur aïeule, furent obligés de convenir que son goût excessif pour la lecture des romans écrits d'un style apprêté, lui avait fait contracter l'habitude d'un ton précieux. Son époux, qui ne parlait jamais que comme la nature, ne pouvant l'approuver en cela, ni se résoudre à la contraire, imagina de l'éclairer, en lui écrivant pendant quelque tems dans un style sérieux & recherché. On fit voir à M. de Bastide, une de ces lettres en original. Il en prit copie. Une telle production de la part du *bon-homme*, est trop singulière pour qu'on ne soit pas curieux de la lire ici en entier.

“ Il y a assez de tems, mademoiselle, que je suis sorti de la province où vous êtes, pour confesser que j'ai tort de ne pas vous avoir réitéré les services que je vous ai plusieurs fois offerts, puisque vous m'aviez donné la permission de vous écrire. C'est une faveur, il est vrai, que je ne devais pas tant négliger; vous en accordez trop rarement pour ne pas en profiter, & j'ai pris la résolution de faire tant de cas de celles qui viendront de vous, que je proteste devant vos beaux yeux, de faire désormais mon possible pour en mériter d'autres. Ce fera, mademoiselle, toujours en qualité de votre, &c. ”

Au reste; le voyage de M. de Bastide, n'a pas seulement fait découvrir une vérité;

il nous a valu de plus l'anecdote suivante, qui peint si bien cet homme inimitable.

Une paysanne, domestique dans la maison de M. de la Fontaine, entra dans une chambre où il était, & récitait sa fable de la laitière. Entraînée par le sujet & le coloris, elle se glisse doucement sous son fauteuil. Un petit mouvement, causé par l'admiration, la trahit. M. de la Fontaine s'apperçoit qu'il est écouté par une personne cachée. Il parle, la paysanne se montre, & dit avec un soupir : *Ah, mon bon maître ! mon bon maître !* M. de la Fontaine touché de ce suffrage, lui prend la main, en disant : *mon enfant, tu me rassures ; à quoi il ajouta : qu'il fallait lui donner une coëffe, &c.*

VIII. Avis.

IL paraît le prospectus d'un ouvrage qui présente, sur-tout dans les conjonctures actuelles, un singulier intérêt. Cet ouvrage a pour titre : *Les trois âges de la monarchie française ; ou tableau historique, politique & juridique de la monarchie française, dans ses trois âges.* (Par M. de Gottzmann.)

L'auteur ne fixe pas les trois âges de la monarchie, précisément sur la durée des trois lignées royales : il commence le premier âge à l'époque où le regne des rois Francs a été substitué dans les Gaules à celui des empereurs romains, & le finit à celle des inféodations. Il fait durer le second jusques vers la

fin du quinzieme siecle, tems auquel la ceste de la police féodale , & l'administration de la justice ôtée aux baillifs & aux sénéchaux d'épée , pour être confiée à des lieutenans , ont commencé le troisieme âge de la monarchie.

Il rapporte, sous chacun de ces âges , toute la matiere du droit public à ces trois grands objets , *l'état de la souveraineté, l'état des personnes , & l'état des biens.*

L'état de la souveraineté demande l'examen de *l'ordre de la succession* , celui des *minorités* , celui des *régences* , & celui des *droits du monarque.*

Ces derniers se divisent en droits purement *politiques* , & en *mixtes.*

Les premiers consistent , 1°. dans le droit de faire la guerre & la paix , ce qui embrasse tout ce qui a rapport à la milice & l'état militaire du royaume. 2°. Dans l'administration de la justice, ce qui comprend l'état des tribunaux & des officiers de justice , l'ordre & les formes judiciaires. 3°. Dans la levée de l'impôt , ce qui comprend la matiere des finances.

L'état des personnes est relatif aux *corps* & aux *individus.* Parmi les corps , le premier rang est dû aux *assemblées nationales* ; vient ensuite l'état de la *pairie* , pure personnelle d'abord , & devenue *féodale* à la fin de la seconde race ; puis l'état de la *religion* , ce qui embrasse celui du clergé , la juridiction ecclésiastique , les droits , les prétentions , les en-

treprises des papes & du clergé ; enfin l'état des *corps municipaux* termine ce qui a rapport aux corps.

Les personnes *individuellement* sont considérées , ou comme *nobles* , ou comme *ingénues* , ou comme *colons* , ou comme *serfs* , ou comme *vassaux*.

L'état des biens demande à être considéré sous différens rapports : il faut faire connaître cet état dans les Gaules sous les empereurs romains ; quels étaient alors les droits de la propriété ; si les Gaulois ont été maintenus dans le droit de *cité* , c'est-à-dire, dans la propriété de leurs biens ; quelles étaient les charges réelles imposées aux biens ; quelles étaient les différentes manières de posséder , ou les différens titres de possession ; si cet état des biens a continué d'être le même sous les rois Francs ; quelle est l'origine du *cens*, des biens *fiscaux* ou *domaniaux* , des *menfes* , des *alodes* ou *aleux* , & des *benéfices* , depuis appelés fiefs.

On conçoit quel rapport ces discussions peuvent avoir avec l'histoire ancienne & moderne des pays voisins de la France, dont ils ont emprunté à divers égards les loix & les usages.

Cet important ouvrage formera quatre vol. in-4°. de quatre-vingt feuilles chacun. Le prix de chaque volume sera de 15 liv. en feuilles, pour ceux qui n'auront pas souscrit, & de 12 liv. pour les souscripteurs.

TROISIEME



TROIISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *La vie & les opinions de maître Sébaltus Notanker: traduit de l'allemand par un ami du héros. Londres, 1774, in-8°. Suite.*

L'AMOUREUX Saugling était inconsolable. Son ame fondait de tendresse; elle en était si remplie qu'il ne lui fut pas possible de trouver le moyen de revoir l'objet de ses vœux. Plus il y songeait, plus la chose lui semblait impossible. Il n'imagina aucun de ces stratagèmes que les romans fournissent si libéralement à la belle jeunesse avide de s'instruire: par exemple, escalader la fenètre avec une échelle de cordes, se faire enfermer dans un coffre pour être introduit auprès de sa belle; se procurer un double clef, au moyen de laquelle il pût ouvrir la porte. Il ne tenta pas seulement cette route si simple & si commune, même hors des romans, de gagner une femme-de-chambre, ou de se promener en long & en large sous les fenêtrés de la belle, de tousser & de siffler jusqu'à ce qu'on soit parvenu à se faire entendre. Rien de tout

cela ne lui vint à l'esprit; en sorte qu'il fut contraint de partir tout affligé, sans voir sa maîtresse & sans lui dire adieu.

Arrivé au lieu de sa destination, sa tristesse augmenta encore. Il eut recours à son consolateur ordinaire, la poésie, & il écrivit une héroïde intitulée *Léandre à Héro*, dans laquelle il cherchait à exprimer la douleur que lui causait l'absence de sa maîtresse. Il était près de l'achever, lorsqu'il se rappella tout-à-coup qu'il n'avait pas la moindre espérance de la faire parvenir. Il se promenait dans sa chambre, son papier à la main, tellement occupé de son idée, qu'il n'aperçut son gouverneur que lorsque celui-ci s'emparant du papier, se mit à le lire en souriant.

Saugling fut prêt à tomber à la renverse. Il frémit que cette découverte n'eût pour lui & pour Marianne les plus facheuses suites. Heureusement Rambold n'était point de ces mentors austères, qui interdisent à leurs élèves toute sorte de plaisirs. Il avoit habilement calculé qu'un jeune & riche gentilhomme ne dépend de son gouverneur que pendant une ou deux années, que les pères sont mortels; que Saugling devoit jouir pendant beaucoup plus long-tems d'une grosse fortune, qui le mettrait à même de payer généreusement une faible complaisance. Ainsi, loin de blâmer le jeune homme, il se

contenta de le plaisanter sur ses doucereuses doléances. M. Rambold était un bel esprit; dans les différentes classes par lesquelles il avait passé, il était l'ame de toutes les coteries, festins & parties de débauches. Enfin, pour tranquilliser tout-à-fait son élève qui était encore dans le plus grand embarras, il lui promit qu'il faisait son affaire de mettre la tendre épître dans les mains de Marianne. Il en indiqua les moyens. C'était par le secours de la femme-de-chambre, avec qui, pendant son séjour au château, il avait fait une connaissance assez intime pour pouvoir en attendre ce petit service.

Cependant Marianne était fort en peine. Long tems avant que Saugling en fit l'aveu, son inclination pour elle n'avait pas échappé à sa pénétration féminine. Elle y avait pris goût, parce qu'elle ne la considérait que comme une simple politesse de la part d'un jeune homme aimable, sans penser qu'elle ferait place à une passion violente, qui pourrait faire une si forte impression sur son cœur. Lorsqu'il déclara sa passion, au moment où il fut séparé d'elle, Marianne trouva son cœur profondément blessé; mais elle prit ce mouvement pour un effet de l'amour-propre offensé, & une suite du mécontentement que lui inspirait la dureté de la baronne. Lorsque Saugling fut parti, sans que dans

le feu du premier mouvement elle pût concevoir l'espérance de le revoir, elle aperçut alors en rougissant, combien il lui était cher. Tantôt elle était très-irritée de ce qu'il n'avait pas pris congé d'elle; tantôt elle l'excusait, en se représentant combien il avait dû être affligé lui-même: & cette idée embellie par son imagination, le lui rendait mille fois plus cher. Chaque endroit où elle l'avait vu, était témoin de sa tendre mélancolie; son image chérie passait toutes les nuits devant ses yeux.

Un jour elle ouvrit par hasard les *lettres d'une religieuse Portugaise*, que, pour obéir à la baronne, elle avait si souvent lues à ses élèves sans la moindre émotion. Elle remarqua avec surprise que plusieurs images, auxquelles elle n'avait fait jusques-là aucune attention, lui semblaient plus animées, plusieurs plaintes plus touchantes, plusieurs sentimens plus naturels & tirés de l'essence même de l'ame. Tant il est vrai que les ouvrages remplis de sentimens tendres & romanesques, qui font peu d'impression sur les personnes sages & indifférentes, sont infiniment plus dangereux pour la jeunesse. Un jeune cœur sans expérience, ouvert aux premières impressions de cette passion dangereuse, avale à longs traits le doux poison qu'il reçoit avec moins de défiance que s'il sortait

de la bouche de la personne aimée. L'imagination échauffée, jouant à son gré avec les fantômes qu'elle a créés, présente des sentimens plus épurés, plus forts, plus profonds qu'ils ne sont dans le monde. Confondus avec cent autres circonstances ordinaires & indifférentes, ils sont adoucis & modérés.

Quoi qu'il en soit, ce livre devint la lecture favorite de Marianne. Elle souhaita que Saugling lui écrivît des lettres pleines de protestations d'amour & de constance, comme celles du chevalier de C. . . & elle se promit d'y répondre avec le même feu que la tendre religieuse. Elle voyait dans ce commerce épistolaire une si charmante occupation, qu'elle ne pouvait attendre le moment de le voir commencer.

Déjà quelques semaines s'étaient écoulées, elle avait épuisé toutes les excuses pour expliquer le silence de son amant, lorsque la femme-de-chambre lui remit l'héroïde, accompagnée d'une lettre en prose. Saugling exprimait tout ce qu'il avait souffert en se séparant d'elle, & la conjurait de lui dire qu'elle n'était pas insensible à sa tendresse. La femme-de-chambre devait être l'organe de ce commerce innocent.

La tendre Marianne lut les deux épîtres avec le plus grand empressement. Elle les relut jusqu'à cinq ou six fois avec le même

plaisir. Elle allait prendre la plume pour y répondre, lorsqu'elle éprouva ce mouvement indéfinissable d'une femme honnête, qui a constamment respecté les devoirs, & qui ne fit jamais un pas qu'elle eût besoin de dérober aux yeux de la méchanceté. Marianne rougit, & eut honte d'elle même. Ces fantômes de l'imagination, qui lui avaient si souvent fait delirer de prendre la plume pour exprimer les mouvemens les plus secrets de son cœur, avaient disparu. Plus elle s'y était livrée, & plus elle s'en défiait lorsqu'il s'agissait de les exécuter. Plus elle le tentait, & plus elle perdait courage. En vain la femme-de-chambre la sollicita de répondre à la lettre qu'elle lui avait remise. L'obligeante messagere, à qui les scrupules de Marianne ne vinrent jamais à l'esprit, traitait cela avec une légèreté qui eut un effet tout contraire à celui qu'elle en attendait. La délicatesse de Marianne en fut blessée, elle commença à envisager cette démarche sous un point de vue si effrayant, qu'elle ne tarda pas à en détourner ses regards, dans la crainte d'y penser trop long-tems.

Saugling fut inconsolable, lorsqu'il apprit que Marianne ne répondrait ni à ses vers, ni à sa prose. Il se crut le plus malheureux des hommes; & puisque sa muse n'avait pu le secourir, il ne lui resta aucun autre recours

que les larmes. Rambold qui avait moins de sensibilité, mais un peu plus d'expérience, à qui d'ailleurs la fille-de-chambre avait insinué certaines choses dans sa réponse, Rambold, dis-je, proposa hardiment de faire incognito une petite course, pour aller voir dans le château même la trop sévère Marianne. A cette proposition, Saugling frémit, autant à cause des conséquences, qu'à cause des incommodités d'une course de cinq milles. Rambold fut si bien tourner en ridicule toutes ces objections, que le jeune homme n'envisageant la chose que du côté le plus agréable, consentit enfin à tenter l'aventure.

On monta à cheval dans une belle matinée d'été. Après avoir fait environ un mille, Saugling commençant à sentir les incommodités de cette façon de voyager, admirait son courage; il voyait en lui un autre Léandre, qui bravant la fureur des flots, volait dans les bras de la tendre Héro. On arrive le soir, très-fatigué, à un hameau éloigné du village d'environ deux cents pas. Le lendemain matin, Saugling s'armant de courage, se rend, malgré sa lassitude extrême, dans les jardins du château. L'adroite soubrette les introduit par une fausse-porte, & conduit Saugling sous un berceau écarté, où Marianne se croyant seule, lisait avec une douce mélancolie l'héroïde de Saugling.

Elle fit un cri à sa vue , & voulut se retirer. Heureusement ses jambes refuserent de la servir ; car le tremblant Saugling était lui-même tellement embarrassé qu'il n'aurait pas eu assez de présence d'esprit pour la retenir. Il était debout devant elle, ses bras pendans, & il s'écoula plusieurs minutes avant que sa langue mal assurée fût en état de bégayer une excuse. Fixant enfin ses regards sur Marianne , il ne vit dans ses yeux aucune marque de colere , & il s'enhardit à se jeter à ses pieds, pour retracer la sincérité de son amour, & demander un retour favorable. Marianne voulait continuer à se tenir sur la réserve ; enfin ne pouvant plus résister à sa tendresse , elle avoua en rougissant tout ce qu'elle sentait pour lui. Saugling crut être au sommet de l'olympé , ses actions de graces furent exprimées avec la plus vive ardeur , & les deux amans se jurèrent une fidélité éternelle.

Ils avaient tant de choses à se dire , qu'il s'écoula quelques heures avant qu'ils songeassent à se séparer. Cette conversation avait eu trop de charmes , pour n'être pas suivie de plusieurs autres dans le même goût. Les deux amans unirent leurs cœurs par les liens les plus forts , & trouverent le plus doux plaisir à penser que, malgré tous les obstacles, ils s'aimeraient toujours.

Cependant la baronne découvrit que Ma-

riande se levait tous les jours de bonne heure , pour aller dans les jardins , où elle passait ordinairement quelques heures. Un jour , sans en deviner elle-même la véritable raison , elle suivit la jeune personne , & entendit le couple amoureux , au milieu de la plus tendre conversation. La fureur qui l'agita à cette vue , ne saurait être décrite. Se jetant comme une furie sur l'infortunée Marianne , elle l'accabla des noms les plus odieux , & la poussa enfin hors du cabinet de verdure. Saugling effrayé restait immobile comme une statue ; elle lui cria qu'elle allait mander à son pere son affreuse méchanceté , & qu'elle lui défendait de paraître désormais devant elle. Puis saisissant Marianne à demi morte , elle l'entraîna dans la maison.

Saugling tremblant de frayeur fut encore quelque tems immobile , jusqu'à ce qu'il se ressouvint que le meilleur parti était de s'en aller. Mais quel fut son état , lorsqu'il trouva la fausse-porte fermée ! Rambold était à trente pas de là avec la femme-de-chambre derrière une charmille fort épaisse , peut-être pour lui expliquer un chapitre du troisième volume de l'histoire de *Felsenburg*. Il se sauva prudemment au premier bruit , & ferma sans y penser la porte sur lui. La soubrette prenant une allée qui lui était très-connue , s'était retirée au logis. Le malheureux Saugling ,

se voyant seul & enferm , ne savait   quel saint se vouer. Il n'imaginait aucune issue. Escalader le mur , quoiqu'il ne t t pas fort haut , c' tait pour lui la chose impossible. Il tremblait d ja pour la vie , comme s'il e t  t  au pouvoir de son plus cruel ennemi. Apr s avoir err  dans le jardin pendant pr s d'un quart d'heure , il lui vint enfin   l'esprit que la grande porte devait  tre ouverte. Il ne se trompait pas ; & notre h ros , quoiqu'effray  & tremblant , traversa heureusement la cour & la maison , & se vit enfin , sans avoir  t  aper u de personne , au milieu de la rue du village.

Doublant alors le pas , il se h ta de gagner le hameau , o  il trouva les chevaux sell s & Rambold qui l'attendait. Ils partirent   l'heure m me , & Saugling s'abandonna   une tristesse qui ne put  tre adoucie par la g it  ni par les railleries de son compagnon. Ils employerent deux jours   faire la route.   son arriv e , Saugling se mit au lit , pour calmer un mouvement de fi vre caus e par la frayeur , & pour gu rir quelques petites incommodit s qu'une course de cinq milles avait occasionn es   son corps d licat.

L'infortun e Marianne fut trait e par la baronne avec une extr me duret . Aucune excuse ne fut  coute e , les reproches les plus outrageans ne furent point  pargn s. On

l'aurait mise sur-le-champ à la rue, si l'on n'avait craint que son malheur ne resserrât ses liaisons avec Saugling. En conséquence elle fut enfermée, jusqu'à ce qu'on eût trouvé l'occasion de s'en débarrasser tout-à-fait.

La baronne se rappella fort à propos que la comtesse de ... avait insinué dans la conversation qu'elle souhaiterait une personne qui eût de la conduite & des talens, pour lui tenir compagnie & lui faire quelques lectures. Quoique cette dame fût de la première noblesse & qu'elle eût été élevée dans la magnificence & les plaisirs de la cour, elle faisait plus de cas du mérite que de la naissance. Elle préférait les beautés de la nature, la retraite & l'emploi du tems, au vain éclat qui éblouit le vulgaire. Ces goûts directement opposés à ceux de la baronne, avaient donné lieu à quelques conversations fort intéressantes entre les deux dames. Madame de Hohenauf, comme cela arrive lorsqu'un sot a des torts vis-à-vis d'une personne sensée, haïssait cordialement la comtesse, quoiqu'elle accablât de marques d'amitié une dame d'un si haut rang.

“ Bon, s'écria la baronne enchantée, la belle Marianne sera pour cette mijaurée, une excellente compagnie. „ Les terres de la comtesse étaient à vingt-cinq milles de là. Elle s'était trouvée par hasard à la fête, étant

venue en visite chez une de ses parentes , qui demeurait dans ces quartiers. Suivant cette idée , la baronne , sans faire mention des raisons qui la déterminaient à éloigner Marianne , écrivit à la comtesse , pour la lui proposer comme demoiselle de compagnie. La réponse fut favorable : cette dame se rappella avec satisfaction la conduite de la jeune personne envers le pauvre fermier.

La baronne passant alors dans la prison de Marianne , prit un air de bonté qui ne partait pas du cœur ; elle lui représenta la faveur peu méritée qu'elle lui faisait , en lui procurant , au lieu de la punir , une place si avantageuse ; elle l'assura qu'elle oubliait le passé , mais à condition qu'elle renoncerait à toute liaison avec Saugling , & qu'elle ne lui découvrirait jamais le lieu de sa retraite.

Marianne , qui avait passé quelques semaines dans une inquiétude cruelle sur son sort présent & à venir , fut enchantée de voir que ses affaires prenaient une tournure si favorable. Elle avait démêlé les excellentes qualités de la comtesse pendant son séjour au château , & elle concevait à merveille que son aventure avec Saugling , si elle lui était connue , lui ferait perdre sa confiance. Ainsi promettant plus qu'on ne demandait , elle protesta qu'elle ne découvrirait à qui que ce fût la moindre chose de ce qui s'était passé.

Elle se promet à elle-même, si elle n'entendait plus parler de son amant, de l'oublier tout-à-fait, & elle se flatta de retrouver ainsi cet heureux état où elle se suffisait à elle-même, avant que de connaître l'amour.

Pour cacher à tout le monde le lieu où elle envoyait Marianne, la baronne la fit partir de nuit en poste pour une petite ville à peu de distance des terres de la comtesse, & celle-ci envoya son carrosse pour la transporter dans son château.

II. *Suite de la lettre de M. PAHIN.* (*)

“ C E T homme, pour aller dans sa province, fut obligé de passer par Paris; mais le séjour ne fut que trop attrayant pour lui, puisqu'il ne put s'en arracher, & qu'il n'épargna rien pour soutenir l'idée d'opulence attachée au seul nom d'Américain. Femmes, bonne chère, jeux, spectacles, parties de plaisirs de toute espece, il se livra sans ménagement à toutes les occasions de dépense, & sa fortune fut bientôt dissipée. Dans cette malheureuse situation, il fut question de prendre un parti; mais lequel? Rester en France? Un homme ruiné y est sans crédit,

(*) Le commencement de cette lettre se trouve au journal du mois passé, p. 52 & suiv.

& par conséquent sans ressource. Retourner aux isles ? Quelle humiliation, & quel embarras ! Cependant , toutes réflexions faites , il se flatta d'y trouver plus de ressources qu'ailleurs ; & comptant plus sur l'attachement de ceux dont il avait fait la fortune à S. Domingue que sur l'amitié des Parisiens qui n'avaient travaillé qu'à sa ruine , il se détermina pour l'embarquement.,,

“Son arrivée au Cap surprit tout le monde. On fut bientôt instruit de ses malheurs. On le plaignit ; mais personne ne lui donna le moindre secours. Ses anciens amis , c'est-à-dire , les liaisons de société qu'il nommait ainsi , ne virent en lui que le témoin des plaisirs qu'il leur avait procurés , & ne songèrent point du tout à lui faire part de leur bien-être. Ceux même qui lui avaient des obligations personnelles , n'étaient jamais chez eux pour lui : exemple effrayant , mais qui joint à vingt mille autres qu'on a tous les jours sous les yeux , ne guérira jamais personne de la fureur des amitiés de cette noble trempe. Il était donc réduit à vivre dans les chétives auberges qui sont sur le port , & à la portée des plus misérables. „

“ Il n'avait point été voir son negre , soit qu'il ignorât ce qu'il était devenu , soit qu'il eût honte de se présenter à lui dans l'état où il se trouvait. Mais le negre , qui tenait hôtel ,

ayant appris ses malheurs & découvert sa retraite, fut bientôt aux pieds de son *cher maître* & de son *cher bienfaiteur* : c'étaient les mots qu'il répétait, & qu'il accompagnait de sanglots, en considérant sa situation. Son zèle ne se borne point à de vaines grimaces : il l'établit maître chez lui. Mais ensuite se mettant à sa place, il voit l'amour-propre humilié, le mépris inféparable de l'indigence, la peine intérieure que cause toute espèce de dépendance ; il sent d'avance tout le poids que doivent peser ses bienfaits sur un cœur libre & généreux. *Mon cher maître*, lui dit-il un jour en embrassant les genoux, *je vous dois tout ce que je suis ; disposez de tout ce que j'ai. Quittez ce pays, où vos malheurs vous en susciteront de nouveaux. Abandonnez des ingrats que vous n'aviez pas obligés pour compter sur leurs services. --- Eh ! comment veux-tu que je vive en France ? --- Ah ! mon cher maître*, reprend le negre, *votre esclave serait-il assez heureux pour vous faire accepter sans peine un léger tribut de sa reconnaissance ? Lui ferez-vous bien cette grace ?* Le maître attendri ne sait que répondre. Le negre continue, *quinze cents livres de rente pourront-ils vous suffire ? --- Ah ! c'en est trop*, répond le maître, en fondant en larmes. . . Aussi-tôt le negre le quitte, & lui remet à son retour un acte en bonne forme,

qui lui assure sa vie durant 1500 liv. de rente. Cet habitant est actuellement en France, & reçoit tous les ans sa pension, dont six mois toujours d'avance. Le negre se nomme *Louis Desrouleaux*; je l'ai vu au Cap, où il continue de tenir l'hôtel. Ce fait véritable, si digne d'exercer le burin d'un habile artiste, fera le sujet d'une estampe dans l'ouvrage que je dois publier incessamment, & dont je vais vous donner une idée. „

“ C'est un extrait du journal de mes voyages en forme de lettres, sous ce titre: *Histoire d'un jeune homme, pour servir à l'école des peres & meres*, avec cette épigraphe:

*Quiconque a des enfans au vice abandonnés,
N'a point d'excuses légitimes;*

*Car, sous quelque ascendant que ces monstres
soient nés,*

Sa seule nonchalance a causé tous leurs crimes.

“ Cette histoire n'est qu'une partie d'un ouvrage que je prépare, & qui aura pour titre, *Système général & complet d'éducation*. Cette partie si intéressante pour la religion, la politique & les mœurs, sera considérée dans tous ses points de vue différens, ainsi que dans les détails dont elle est susceptible, soit pour le physique & le moral, soit pour l'historique, qui sera puisé, tant chez les peuples

peuples anciens que chez les modernes. On rendra compte de tous les ouvrages publiés jusqu'ici sur la matiere de l'éducation ; mais on ne s'appesantira sur aucun. Point de principes sans exemples ou sans preuves ; plus de faits que de discussions , c'est la méthode qu'on suivra. On se propose ici d'écrire moins pour les savans & pour les lecteurs désœuvrés , que pour ceux qui cherchent à s'instruire utilement pour eux-mêmes , ou pour les autres. „

„ Je me propose encore de donner un autre ouvrage qui a pour titre : *Essais historiques sur Andomatunum , & le pays des Lingons , & sur la ville de Langres , & le pays Langrais*. Mais comme j'ai besoin pour cet objet de secours littéraires de plus d'une espece , j'exposerai mes vues sur ce dernier ouvrage. „ J'ai l'honneur d'être , &c.

III. *Idées sur la fécondation des plantes ; par M. BONNET , de diverses académies. (*)*

LA découverte du *sex*e des plantes est, sans contredit, une des plus intéressantes de notre

(*) Cette piece est tirée des observations sur la physique &c. , par M. l'abbé ROZIER. Octobre , 1774 , p. 261 & suiv. Nous la plaçons ici comme une production nationale.

siècle. Tournefort, ce grand restaurateur de la botanique, était bien éloigné de soupçonner la noblesse de la *poussière des étamines*, lui qui la croyait un excrément de la plante. Grew, Ray, Morlant, Camerarius, & après eux Geoffroy (*), avaient appris au monde savant la véritable nature & les usages importans de cette poussière. L'académicien Français, qui l'avait beaucoup plus observée que ses devanciers, avait remarqué avec une agréable surprise, que cette poussière qui, à l'œil nud, ne semble pas différer de la poussière que le vent emporte, était un amas de petits corps très-réguliers, & dont les formes & les proportions singulièrement variées dans les différentes especes, affectaient constamment la même forme & les mêmes proportions dans chaque especes. Il en était de sphériques, d'elliptiques, de cylindriques, de prismatiques : d'autres ressembaient à des boulets ramés. Les uns étaient parfaitement lisses ; d'autres paraissaient cannelés, chagrinés ou hérissés de piquans, semblables à ceux d'un maron, &c.

Geoffroy admit que la *poussière des étamines* était la matière fécondante des plantes, & qu'elle parvenait aux embryons par le ministère du pistil. Bientôt ce sentiment fut

(*) Mémoires de l'académie, 1711.

adopté par les meilleurs phyficiens. On crut voir que la tête du pistil était percée, comme la pomme d'un arrosoir, d'une multitude de petits trous proportionnés au diametre d'un grain de la pouffiere, & que les grains arrivaient aux embryons par de petits canaux ou trompes, qui s'étendaient suivant une direction parallele à l'axe du pistil.

Bien des années après Geoffroy, le savant Néeđham(*), remaniant cet intéressant sujet, découvrit que la pouffiere des étamines était beaucoup plus composée qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Il prouva par des observations bien faites, que chaque grain de cette pouffiere était lui-même une très-petite boîte qui renfermait dans une espece de vapeur ou de liqueur prodigieusement subtile, un nombre innombrable de grains d'une petitesse extrême, qu'il regarde à bon droit comme les vrais agens de la fécondation; mais il se trompa beaucoup sur la maniere de cette fécondation, comme je l'ai démontré dans les *considérations sur les corps organisés*. (**)

Notre habile observateur prouva par des

(*) Nouvelles découvertes microscopiques, &c. 1747. Je vois dans les mémoires de l'académie, que l'illustre Bernard de Jussieu avait fait les mêmes observations en 1739.

(**) Tome I, art. 178.

expériences directes , que d'autres naturalistes ont répétées , que chaque grain contenant est organisé de manière que , lorsqu'il vient à être humecté , il s'ouvre par un mouvement en quelque sorte spontané , & darde les grains contenus , difféminés dans la vapeur ou la très-petite atmosphère fécondante.

Portant ensuite son attention sur l'intérieur du pistil , il remarqua que les trompes diminaient de diamètre , à mesure qu'elles approchaient de l'ovaire ; en sorte qu'elles étaient des entonnoirs très - allongés , dont l'évasement répondait à la tête du pistil , & la pointe aux ovaires. Il remarqua encore que les trompes étaient intérieurement enduites d'une humeur plus ou moins visqueuse & plus ou moins abondante , destinée à procurer la rupture des grains contenans , & par ce moyen l'émission des grains contenus , &c.

Le célèbre Duhamel (*) , qui s'est occupé aussi de cette belle matière , a conjecturé que chaque grain contenant était originairement implanté dans l'intérieur des sommets par un très-court pédicule , que le microscope n'a pu néanmoins lui faire découvrir ; & que ces grains se détachaient des sommets à l'approche du tems de la fécondation.

(*) *Physique des arbres* , liv. III , chap. I , an. 1758.

Cette conjecture me paraît plus que probable; car les grains dont il s'agit, sont de petits corps organisés, qui, comme toutes les autres parties organiques, doivent prendre dans la plante un certain accroissement. Or, l'accroissement suppose nécessairement la nutrition; & celle-ci suppose elle-même que la partie à nourrir, tient par quelques vaisseaux à celle qui est destinée à la nourrir.

J'irais même bien plus loin que notre célèbre académicien; & j'admettrais sur le même principe, & par une conséquence nécessaire, que les grains contenus sont aussi implantés dans les parois du grain contenant par un pédicule proportionné à leur extrême petitesse. Ce ne seroit pas même ici le terme où je m'arrêteroïs. Je serois fort tenté de soupçonner que ces grains contenus, dont la petitesse est déjà si étonnante, ne sont encore que des boîtes plus petites, qui renferment d'autres grains que je nommerais du troisieme ordre, & dont le diametre est à celui des grains du second ordre, ce qu'est le diametre de ceux-ci au diametre des grains du premier ordre. Je conjecturerois pareillement que les grains du troisieme ordre contiennent une vapeur d'une subtilité assortie à leur petitesse & à leurs fonctions. Je dirai plus; je ne fais si la dégradation des grains contenus les uns dans les autres expire à

ceux du troisieme ordre. Il serait possible qu'elle s'étendit beaucoup plus loin, & que la série renfermât bien d'autres ordres subordonnés & décroissans.

On me demandera, sans doute, pourquoi je suppose une si étonnante composition dans la poussiere fécondante, & pourquoi je précipite ainsi l'imagination dans l'abyme de l'infini ? Mais j'ai lieu de présumer que ceux qui auront lu mon mémoire *sur les germes de l'hypothèse de l'emboîtement* (*), ne me feront pas cette question, parce qu'ils auront facilement saisi dans ce mémoire les fondemens de la coniecture que je viens d'indiquer sur la poussiere des étamines. J'ai prouvé ailleurs (**), que la liqueur fécondante est à la fois un fluide nourricier & un vrai stimulant. Ce fluide est donc approprié aux parties à nourrir & à développer; & parce que ces parties ne sont pas toutes construites sur les mêmes proportions, & qu'il en

(*) Maniere dont on peut concevoir la nutrition & l'accroissement des germes avant la fécondation dans l'hypothèse de l'emboîtement. Voyez le *journal d'observations*, de M. l'abbé Rozier, mois de mars 1774, page 147.

(**) *Considérations sur les corps organisés*, tome I, chap. III, V, VI, IX, X; tome II, chap. VII, VIII.

est dont la petitesse & la délicatesse sont extrêmes, il fallait que la liqueur fécondante contint des molécules calibrées sur ces différentes proportions, &c.

Je conçois donc qu'il y a dans la poussière des étamines différens ordres de fluides nourriciers & stimulans, renfermés dans différentes fioles emboîtées les unes dans les autres; & je conjecture qu'il est peut-être de ces fluides qui ont pour fin de procurer le développement des plus petits boutons des arbres; je dis des boutons, parce qu'ils paraissent se développer sans fécondation apparente, & qu'un arbre auquel on retrancherait constamment toutes ses fleurs, ne laisserait pas de pousser des bourgeons.

Maintenant, je prie qu'on se représente, si l'on peut, de quelle petitesse effroyable doivent être dans l'embryon ou le germe, les bourgeons qu'un orme poussera, lorsqu'il sera parvenu à l'âge de cent ou de deux cents ans; & on ne sera plus surpris de la dégradation étonnante que je suppose dans les liqueurs que contiennent les différens grains de la poussière des étamines.

Sans même pénétrer si profondément dans la série des germes, combien est-il de parties presque infiniment petites dans les tous organiques, appelés à se développer les premiers au moment de la fécondation! Quelle n'est

point la prodigieuse subtilité que des parties si petites supposent dans le fluide destiné à en opérer l'évolution ! Quelle ne doit point être, par exemple, la petitesse des organes destinés à séparer & à élaborer dans la fleur le principe fécondant ! Mais le lecteur éclairé & pénétrant m'a déjà saisi ; un plus long détail serait superflu.

Il ferait assurément bien intéressant de connaître la véritable nature de ce fluide renfermé si artistement dans la poussière des étamines, & qui joue un si grand rôle dans l'économie végétale. On a fait quelques tentatives pour essayer d'y parvenir, & il a paru en résulter qu'il est de nature huileuse ou inflammable, & qu'il ne se mêle pas avec l'eau. Il est au moins certain que la poussière des étamines brûle à la bougie, comme une résine pulvérisée. L'esprit-de-vin en tire une teinture légère, mais il ne la dissout pas. Apparemment que l'esprit-de-vin n'agit que sur le fluide subtil contenu dans les poussières. L'ingénieur Gleditsch (*) rapporte une expérience qui concourt, avec les précédentes, à constater la qualité huileuse de la matière contenue dans nos poussières. Si on

(*) *Mémoire sur la fécondation des plantes*, inséré dans le recueil de l'académie de Prusse, pour l'année 1767.

les triture avec le mercure, elles changent de couleur, & il s'en forme une pâte semblable à de la cire; & si l'on renferme cette pâte dans un papier fin, l'huile subtile des poussieres le pénètre, au point qu'on croirait qu'il a été imbibé d'huile de pavot. Notre curieux observateur a confirmé la même vérité, en associant ces poussieres aux chaux métalliques ou à différens métaux réduits en limailles très-fines. Mais il n'est point du tout nécessaire de recourir à de semblables épreuves, pour se convaincre de la qualité huileuse ou inflammable de ce fluide subtil qui opere la fécondation des plantes: n'est-il pas aujourd'hui rigoureusement démontré que la cire brute n'est autre chose que la poussiere des étamines, que l'industrielle abeille fait recueillir, préparer, conserver & mettre en œuvre avec un art qui ne peut être bien admiré que des plus habiles géometres? (*)

Le fluide subtil, destiné à conserver l'espece de la plante, est donc un fluide très-actif, car il est tout imprégné de feu; & l'on n'ignore pas que le feu est le plus grand agent de la nature. C'est à cet élément puissant que

(*) Voyez les mémoires pour servir à l'histoire des insectes de l'illustre Réaumur. Mémoire VIII du tome V.

tous les fluides doivent leur fluidité ; & tous les mixtes, leurs propriétés les plus transcendantes. Les fels dont l'énergie est si grande , & qui tiennent le premier rang parmi les composés , n'agiraient pas à-peu-près comme le feu , si cet élément n'entraît pas comme principe dans leur composition. Le feu est ainsi le principe secret des saveurs & des odeurs ; & la chymie moderne , devenue de nos jours une physique très-relevée , prouve qu'il est encore le principe des couleurs. Sans doute que le feu s'unit dans les organes de la génération de la plante à d'autres élémens , & en particulier à l'air , qui est après lui & par lui le plus puissant agent. Le grand Newton avait observé que les corps sulfureux ou huileux attiraient puissamment la lumière ; & un de ses plus illustres disciples (*) en avait conclu que la poussière des étamines , dont la nature sulfureuse était si constatée , devait s'imprégner de la matière de la lumière ; & quelles ne sont point la subtilité & l'activité de cette matière , si toutefois elle n'est pas la même que celle du feu élémentaire !

Un chymiste (**) plein de génie , & à la

(*) Hales , *statique des végétaux* , chap. VI.

(**) M. Baumé , *chymie expérimentale & raisonnée* , tome I , 1773.

sagacité duquel nous devons bien des vérités intéressantes, nous a fait voir dans ces derniers tems, que les végétaux avaient été chargés par la nature, de combiner immédiatement entr'eux les élémens, & que ces admirables combinaisons que nous ne faisons encore qu'entrevoir, étaient un des plus beaux & des plus profonds secrets de la composition de notre monde. C'est ainsi que les végétaux renouvellent sans cesse la face de la nature, & qu'ils donnent naissance à une multitude de composés qui n'auraient jamais existé sans eux. C'est encore ainsi qu'ils produisent les matieres inflammables, dont les effets se diversifient à l'infini. J'avais senti autrefois ces nobles fonctions des végétaux, & je les avais indiquées dans la *contemplation de la nature* (*). On ne peut guere douter que ce ne soit en isolant les élémens que les végétaux les combinent, & qu'il naît de ces combinaisons tant de composés divers. La mécanique profonde qui préside à ces belles opérations, n'est pas au nombre de ces choses que nous pouvons espérer de découvrir. Il ne nous est pas permis de pénétrer si avant dans les laboratoires de la nature : nous devons nous contenter de connaître à-peu-près le principe fondamental

(*) Partie V, chap. XVII.

sur lequel elle travaille. Pour isoler les élémens , elle fait passer la matière alimentaire par une infinité de filières ou de couloirs , dont les diamètres diminuent graduellement , & dont les branches plus ou moins inclinées au tronc principal , accélèrent ou retardent plus ou moins la marche des liqueurs. Toutes ces branches , en se divisant & se subdivisant sans cesse , se terminent par des filets si déliés , que leur diamètre égale enfin celui des plus petites molécules du fluide circulant. Les plis & les replis , & les circonvolutions diverses des vaisseaux contribuent encore à modifier le cours des fluides & l'action que les solides exercent sur eux. C'est par cet art savant que la nature sépare peu-à-peu d'un fond très-hétérogène les divers principes qu'il recèle dans son sein. Elle les réunit ensuite , & les combine sous différentes proportions , à l'aide des communications réciproques & infiniment multipliées qui enchaînent tous les vaisseaux , & établissent un commerce réciproque & universel entre toutes les parties de la machine organique.

Je l'ai déjà insinué : c'est dans les organes de la génération de la plante , que doivent s'opérer les sécrétions les plus fines & les plus importantes. C'est aussi dans ces organes que nous découvrons la structure la plus

recherchée & les filtres les plus déliés. Nos meilleurs microscopes ne sauraient nous introduire dans ce dédale ; & tout ce qu'ils peuvent faire, est de nous montrer les dehors de ces corpuscules si organisés, dont l'assemblage compose cette poussière admirable, qu'on prenait autrefois pour un excrément de la plante. J'ai dit que chaque grain principal de cette poussière tenait au sommet par un pédicule ; & que chaque grain subordonné ou contenu tenait pareillement au grain principal ou contenant, par un pédicule proportionné à l'extrême petitesse du grain. J'ai fait remarquer qu'il devait en être de même des grains de tous les ordres, que je me présentais comme emboîtés les uns dans les autres. Les pédicules par lesquels les différens grains décroissans sont liés les uns aux autres, & sont alimentés les uns par les autres, renferment donc les vaisseaux destinés à séparer du fluide alimentaire les différens genres d'esprits fécondans, appropriés aux divers ordres de parties à nourrir & à développer dans le germe. Ces vaisseaux se ramifient, sans doute, & s'anastomosent dans l'intérieur de chaque grain, & laissent enfin échapper par les orifices disséminés dans les parois intérieures du grain, le fluide prodigieusement subtil qui opere la fécondation, & qui est mis ainsi en dépôt dans le grain,

pour être dardé au dehors au moment de la fécondation. Je considère donc les différens grains de la poussière des étamines, comme autant de très-petits organes destinés à séparer, à élaborer & à répandre le fluide précieux auquel l'immortalité de l'espece a été attachée. Mais, que de merveilles se déroulent ici à nos regards ; & quelle ne ferait point notre admiration, s'il nous était accordé de voir jusqu'au fond dans la construction de ces surprenantes machinules !

Un autre mystère qui se refuse ici à notre curiosité avide, est la manière dont le fluide féminal opère la fécondation. On sent bien que je n'ai là-dessus que de légères conjectures à offrir. Le lecteur éclairé appréciera leur vraisemblance. Je me représente toutes les parties du germe logé dans la graine, & les considère avant la fécondation, comme extrêmement concentrées, pliées & repliées sur elles-mêmes, & entrelacées les unes dans les autres avec beaucoup d'art. On peut juger jusqu'à un certain point de cet art, par celui qui brille dans l'ordonnance d'un bouton à fleur, ou d'un bouton à bois. J'en ai souvent fait la dissection, & toujours avec un nouveau plaisir. Je ne me lassais point de contempler la belle économie de ces petits tous organiques ; & j'en étais d'autant plus frappé, que je descendais

plus profondément dans leur intérieur, & que je rapprochais davantage les moyens de la fin. Je me persuade que ce sujet, si petit en apparence, fournirait seul la matière d'un livre très-intéressant; & si ce livre présentait dans une suite bien ordonnée de planches gravées avec soin, les principales variétés, soit extérieures, soit intérieures des boutons des arbres, des arbrustes & des herbes, je ne doute point que les yeux les moins exercés à admirer la nature, ne s'arrêtaient avec complaisance sur de semblables dessins. L'esprit & le cœur y contempleraient avec une égale satisfaction les traits si multipliés & si frappans de cette *sagesse adorable* qui se peint elle-même avec tant de noblesse & d'énergie dans le petit comme dans le grand, & qui semble se rendre présente au fond d'une graine ou d'un bouton, comme dans un petit sanctuaire. J'ai prouvé ailleurs (*), d'après les nombreuses observations d'un grand physiologiste (**), que toutes les parties de l'animal ont dans le germe, des formes, des proportions & un arrangement qui diffèrent si fort de ceux

(*) *Corps organisés*, tome I, chap. IX; *contemplation de la nature*, part. VII, chap. IX, X.

(**) L'illustre Haller, *mémoire sur la formation du cœur dans le poulet*, &c. 1758.

qu'elles offriront dans l'animal développé, que le plus habile naturaliste méconnaîtrait entièrement l'espece, si elle se montrait à lui en grand, telle qu'on la découvre en petit dans le germe. Il y a tant d'analogie entre le végétal & l'animal (*), qu'il n'y a pas lieu de douter que celui-là ne soit aussi déguisé sous sa première forme que celui-ci, & qu'ils ne soient appelés l'un & l'autre à des especes de révolutions qui les font passer successivement par différentes formes, pour les amener par degré à celle qui caractérise l'espece. Je le disais dans *la contemplation* : " Les formes, si élégamment variées des végétaux & des animaux qui ornent la surface de notre globe, ne sont, dans le système de l'admirable préordination des êtres vivans, que les derniers résultats d'une multitude de révolutions successives qu'ils ont subies avant que de naître, & qui ont peut-être commencé dès la création. Quel serait notre étonnement, si nous pouvions pénétrer dans ces profondeurs, & promener nos regards dans cet abyme ! Nous y découvririons un monde bien différent du nôtre, & dont les décorations bizarres nous jeteraient dans

(*) Voyez les traits les plus frappans de cette analogie, part. X de *la contemplation de la nature*.

un embarras qui accroîtrait fans cesse. Un Réaumur, un Juffieu, un Linnæus s'y perdraient. Nous y chercherions nos quadrupedes, nos oiseaux, nos reptiles, nos insectes, &c. & nous ne verrions à leur place que des figures bizarrement découpées, dont les traits irréguliers & informes nous laisseraient incertains si ce que nous aurions sous les yeux serait un quadrupede ou un oiseau. Il en serait de ces figures, comme de celles de l'optique, qu'on ne parvient à reconnaître qu'en les redressant avec un miroir. La fécondation fait ici l'office de ce miroir; elle est le principe d'un développement qui redresse les formes, & nous les rend sensibles. »

Ainsi, dans mes principes, la fécondation ne forme rien; mais elle procure l'évolution de ce qui était préformé dès le commencement. Cette évolution suppose manifestement l'intervention d'une force expansive qui surmonte par son énergie la résistance des solides, les déploie en tout sens, ouvre toutes leurs mailles, & les dispose à recevoir les nourritures moins subtiles & moins élaborées que la graine doit leur fournir, & qui ne sauraient y pénétrer, tandis que les solides demeurent dans leur état de concentration primitive. Or, dès qu'il est prouvé que la poussière des étamines contient une matière

inflammable, il est prouvé par cela même qu'elle contient un principe très-actif. Nous avons donc dans ce principe igné cette force expansive dont je parlais il n'y a qu'un moment ; car on n'ignore pas que le feu possède la force expansive au plus haut degré. Le principe actif de la poussière des étamines est donc merveilleusement approprié aux grands effets qu'il est destiné à opérer dans l'intérieur des germes. Il n'en procure pas seulement l'évolution ; il y introduit encore une substance alimentaire, proportionnée à la finesse & à la délicatesse extrêmes des solides.

IV. *Lettre aux Editeurs.*

MESSIEURS : Votre journal n'a pas, sans doute, pour but unique la littérature. Ainsi, tout ce qui peut être utile au public ne doit pas lui être étranger. C'est ce qui me fait prendre la liberté de vous écrire sur un objet d'économie domestique, qui, j'espère, ne vous paraîtra pas indifférent. Il est question de déterminer quelle est l'espece de nourriture qu'il convient le mieux de donner aux porcs, pour l'économie & le profit. J'ai fait à cet égard une expérience dont je vais vous rendre compte. Un payfan aisé du village que j'habite, passait pour avoir toujours les ani-

maux de cette espece les plus gros. J'en achetait en même tems que lui deux jeunes & de la même ventrée que les siens. Ceux-ci furent nourris comme à l'ordinaire, les miens ne mangerent autre chose que des pommes de terre, bouillies, excepté que vers la fin je leur fis donner quelque peu de glands & de raves, pour changer. Les uns & les autres ayant été tués, ceux du payfan ont pesé ensemble 380 liv., & les miens 456. L'un de ces derniers a eu environ 110 liv. de lard & 30 liv. de sain-doux. Cependant j'ai tenu une note exacte de ce que m'a coûté la nourriture de ces deux bêtes, & sa valeur est bien au-dessous de ce que le payfan en question a dépensé pour les siennes. Il résulte donc que les pommes de terre méritent la préférence pour cet objet, & c'est une nouvelle raison d'en recommander la culture. Nous en connaissons d'une espece qui deviennent d'une grosseur extraordinaire. C'est à M. Engel, ancien baillif d'Eschalens, que l'on a l'obligation, non-seulement de les avoir introduites dans nos cantons, mais encore d'avoir enseigné la maniere de les cultiver avec succès; & chacun fait que ce savant respectable n'a pas, à ce titre seul, des droits très-légitimes sur la reconnaissance de ses concitoyens.

Plusieurs expériences me portent à croire

que ceux de ces animaux qui sont nés dans le pays, valent mieux à tous égards, que ceux qu'on tire de l'étranger. C'est ce dont j'ai résolu de m'assurer mieux encore, en en faisant nourrir un de chaque espece dans le même tems & de la même maniere. Si cet essai répond à mes conjectures, on devra en conclure la nécessité de recommander & d'encourager cette partie de l'économie rustique, quand ce ne serait que pour empêcher la sortie d'une somme considérable d'argent que l'on destine pour acheter au-dehors, ce que l'on peut trouver, & de meilleure qualité, autour de soi. J'ai l'honneur, &c.

V. *Lettre à M. Dorat, au sujet de la tragédie de Régulus.*

UN citoyen du monde, aujourd'hui résidant à Geneve, également épris de l'amour patriotique & de celui des lettres, voit des beautés réelles dans votre tragédie intitulée *Régulus*, dont la lecture ne lui fit pas moins de sensation que les deux représentations qu'on en vient de donner successivement à Châtelaine. Il se fait un devoir de vous témoigner ici l'admiration que la piece lui inspire, & l'estime qu'il sent pour son auteur. Du feu dans les idées, de la force dans les expressions, de l'énergie dans les pensées, du

courage dans les sentimens , de la cadence
 & de l'harmonie dans les vers , de l'ordre
 dans la conduite, du vraisemblable dans l'ac-
 tion , de la fidélité dans les caracteres , quel
 espoir pour le public amateur du théâtre &
 jaloux de la gloire du cothurne ! Marchez
 avec constance sous l'étendard de Melpo-
 mene , & poursuivez la carrière que vous
 commencez avec succès. Aspirez aux lau-
 riers que la muse destine à ses glorieux athle-
 tes. Tout semble vous promettre un jour la
 couronne des vainqueurs. Tel est, monsieur,
 l'heureux espoir que vous faites naître dans
 ceux qui se piquent ici de quelque connais-
 sance. Eh , pourquoi cette république ne
 fournirait-elle pas comme ailleurs de vrais
 connaisseurs ? Quoi qu'en disent la jalousie
 & l'esprit de partialité , le grand , le beau,
 le vrai brillent sur-tout dans votre tragédie,
 monsieur. On sait trop qu'il est des âmes assez
 dures ou plutôt assez envieuses de la gloire
 d'autrui , assez pleines d'elles-mêmes , pour
 n'admirer que leurs productions, & ne faire
 grace à qui que se soit. De tels personnages
 ont oublié , sans doute , cette sage maxime
 d'Horace : *Ubi plura nitent in carmine , non
 ego paucis offendar maculis*. Mais furent-ils
 toujours eux-mêmes à l'abri de la critique , &
 d'une juste critique ? ne leur fit-on jamais gra-
 ce ? La tragédie de Régulus n'offre aux yeux

du spectateur, rien d'effrayant ni de terrible. Point de ce merveilleux bizarre & incroyable, qui souvent dans ces piéces que le public prévenu, pour ne pas dire aveugle, appelle excellentes, revolte le bon sens & fait rougir la vérité, dont les rayons doivent toujours percer dans ce genre de drame. Nous y voyons un citoyen entraîné par l'amour de la patrie, à un excès de grandeur d'ame. Mais ce fanatisme n'a au fond rien qui déplaise, rien d'outré ni d'impossible. La fin de l'action est un peu trop précipitée, dirait on. Mais, Régulus une fois dans le vaisseau qui le transporte à Carthage, que restet-il à mettre sous les yeux qu'une épouse vertueuse, qui s'évanouit dans les bras de ceux qui l'entourent? Ne vous lassez point, monsieur, soyez infatigable dans la carrière qui vous est ouverte. Que les succès des athlètes qui vous ont devancé, ne vous découragent point. Observez que sur vingt ou trente lauriers qu'ils ont cueillis dans la même carrière, il en est pour le grand nombre, deux ou trois peut-être, qui seront toujours verts aux yeux de la postérité. Prenez des forces nouvelles. Vous arriverez comme eux à l'obélisque. On sent d'ailleurs, monsieur, que vous puisez dans votre propre fonds. Combien en est-il qui épuiserent les fonds des autres? La clef d'or leur ouvre toutes

les bibliothèques possibles. Ils ont cueilli sans trop de peine, des lauriers que d'autres bras avaient coupés à force de sueur & de travail. C'est là, ce me semble, s'être paré des dépouilles d'autrui, & avoir ébloui les yeux du vulgaire à la faveur des rayons étrangers qu'ils réfléchissent. Je préfère le soleil à l'albâtre le plus pur, qui ne me renvoie que sa lumière... J'ai l'honneur d'être, &c.

Geneve, ce 3 octob. Br... de Ch..

1774.

VI. *La jeune fille & les oiseaux. Fable à une jeune princesse.*

ROSE, dans un hameau nourrie,
Touchait à son quinzième été ;
C'est l'âge où va de compagnie
L'imprudence avec la beauté :

L'une & l'autre éclataient dans la jeune bergère.

Elle aimait les oiseaux, elle en voulut avoir,

Même en peupler une volière,

Et s'y prit mal, comme on va voir.

Tant que dura l'été, la petite personne

Employa tout son tems à former des filets ;

L'ouvrage alla si bien qu'ils se trouverent prêts

Dès les premiers jours de l'automne.

88 JOURNAL HELVETIQUE.

La belle n'eut plus de repos
Qu'ils ne fussent tendus dans le champ le plus
proche ;

Ils le font , & d'abord s'y jettent mille oiseaux
Qui de l'hiver fuyant l'approche ,
Ensemble voyageaient vers des climats plus chauds.
Rose en un coin cachée , en fort vite , s'approche ,
Et songe à transporter ce peuple prisonnier ;
Elle y songe trop tard , un d'entr'eux se dégage ,
Son voisin fait de même , & tous , jusqu'au dernier ,
Jettent en s'agitant le frein de l'esclavage :
Pour comble de chagrin , la fillette peu sage
Entendit ses captifs dans les airs lui crier :

Notre espece est bien volage ;
Belle , pour la retenir ,
C'était d'abord d'une cage
Qu'il eût fallu vous munir :
Nous voulons bien vous l'apprendre ;
Pour qui veut nous posséder ,
C'est peu de favoir nous prendre ,
Il faut favoir nous garder.

Un cœur facilement à la beauté s'engage ;
Il est dans ses filets un moment retenu ;
Mais il faut , pour former la cage ,
Les graces , les talens , l'esprit & la vertu.

Vous par qui s'embellit encore
La demeure (*) où nous jouissons
Du mortel que la France adore ,
Ne prenez point pour des leçons
Ce conte arrangé pour vous plaire.
Les cœurs rendus à vos attraits ,
Je le vois bien, ne s'échapperont guere ;
De ces oiseaux , pour faire une voliere ,
Vous avez tout , la cage & les filets.

VII. *Vers anacréontiques.*

À peine l'aurore ,
Au front radieux ,
Entr'ouvre & colore
Les portes des cieux ,
Qu'aux jardins de Flore
Un papillon vain
Jeune libertin
Careffe de l'aile
L'œillet & le thim.
Bientôt d'une rose
Fraichement éclosé
Les vives couleurs

(*) Le château de C.

Semblent fans partage
 Fixer son hommage
 Avec ses faveurs ;
 Mais dans son délire
 Toujours renaissant
 L'inconstant desir
 Même en jouissant.
 La fleur rougissant
 En secret soupire ;
 Et pour adoucir
 Son cuisant martyre ,
 Au tendre Zéphir
 Qu'elle voit sourire
 Elle ouvre son sein ;
 Il vole soudain ,
 Tenant par la main
 L'aimable Folie :
 Et la rose oublie
 Les feux inconstans
 Du fils du printemps.

É P I G R A M M E.

Lumine , acon, dextro orbatuſ , leon orba ſiniſtro
Et poterat forma vincere uterque deoſ.
Parve puer , lumen quod habes concede ſorori :
Sic tu cæcuſ Amor , ſic erit illa Venus.

T R A D U C T I O N.

Ismene n'a qu'un œil , Ismene est jeune & belle ;
 Son frere n'en a qu'un , il est aussi beau qu'elle.
 Qu'il le donne à sa sœur , en se privant du jour ;
 Elle fera Vénus , & lui fera l'Amour.

A U T R E T R A D U C T I O N.

Ismene n'a qu'un œil , & son aimable frere ,
 Pour lui donner le sien , va se priver du jour ;
 En le voyant aveugle , on croira voir l'Amour.
 Ismene avec deux yeux nous offrira sa mere.

A U T R E É P I G R A M M E.

Pumice quid levius? Suber. Quid, subere? Pluma.

Quid pluma? Mulier. Quid muliere? Nihil.

T R A D U C T I O N.

Après le liege , après la plume ,
 Quoi de plus léger ? C'est l'écume.
 Ensuite ? La femme. Fort bien !
 Après la femme ? Après ? ma foi , je ne vois rien.

VII. *Le chant du Crieur de nuit à une jolie
 petite fille de quatre ans. Fable traduite
 de l'allemand.*

“ IL est neuf heures , neuf heures ont
 sonné. Quittez les images & les jouets ,
 allez vous coucher ; ma chere enfant. Ecou-
 tez ce qui arriva à une petite fille qui ne

fut pas obéissante, lorsqu'elle entendit mon cornet. „

“ Il y avait autrefois une charmante petite fille de votre âge ; elle n'avait qu'un défaut, c'est qu'elle ne voulait jamais aller se coucher. „

“ Un soir, après neuf heures, comme elle se mutinait contre sa bonne, vint la fée Carabosse, qui l'emporta dans son château, bien loin, bien loin.

“ Elle la mit dans une chambre obscure, & lui dit : petite fille, puisque tu n'es pas sage, tu ne croîtras point ; tu auras beau avoir des années, jamais tu ne favoureras les baisers d'un amant. „

“ La menace s'accomplit ; à seize ans, la jeune fille était aussi petite qu'à quatre ; on la nourrissait de pain sec ; au lieu de bons, des réprimandes. Ah ! comme elle pleurait. „

“ Prends donc bien garde, jolie figuette, sois obéissante, va vite au lit ; va, sinon, gare la fée ; ni soupirs, ni larmes ne l'attendriront ; tu demeureras toujours petite. „

“ Vous riez, messieurs & mesdames ; je vous le dis en confidence, prenez garde à vous-mêmes ; vous ne courez pas moins de risques ; la petite fille ne veut pas se coucher à neuf heures, ni vous à minuit. „

VIII. *L'agneau. Idylle par M. BERQUIN.*

POUR un simple ruban qui paraît sa houlette ,
 Life un jour de Tyrcis reçut un bel agneau ;
 C'était un jour d'été ! l'agile bergerette ,
 Prend l'agneau dans ses bras, vole vers un ruisseau,
 Se dépouille , s'y plonge , & soudain sur la rive ,
 Parmi des joncs touffus , croit entendre du bruit.

Son œil s'y fixe ; elle pâlit ,

Et de ses bras , qu'un froid mortel saisit ,
 L'agneau glisse , entraîné par l'onde fugitive.

De sa douleur , qui peindrait le transport ,
 Lorsqu'en se retournant, Life aperçoit, loin d'elle,
 L'agneau , contre les flots luttant avec effort ,
 S'élançant tour-à-tour vers l'un , vers l'autre bord,
 Et toujours repoussé par la vague cruelle ?
 D'un bêlement plaintif il l'appelle , l'appelle ;
 Ah ! pour le secourir en ce pressant danger ,
 Que pourra faire , ô ciel , la bergere éperdue ?
 Life veut fendre l'onde . . . , & ne fait point nager :

A son secours appeler son berger ?

Life ne l'oserait. Hélas ! Life était nue.

Mais Life sait que l'inconstant ruisseau ,
 Après qu'en longs replis il a baigné la plaine ,

Sur un lit moins profond ramene enfin son eau ,
 Et qu'au détour de la forêt prochaine ,
 Elle peut rejoindre l'agneau.

De l'onde , à ce penser , légère elle s'élance ,
 Et ne se doutant pas que son heureux amant ,
 Tout près d'elle caché , l'observait en silence ,
 Elle prend au hasard le premier vêtement ,
 Et le sein demi-nud , la voilà qui s'avance.
 Mais , Life ! ô quel bonheur ! pouvais - tu le pré-
 voir ?

Tyrcis t'a vu partir , il fend l'onde à la nage ,
 Pour suit l'agneau , l'atteint , le porte sur la plage ,
 L'entoure du ruban qu'il vient de recevoir ,
 Et se cache sous un feuillage.

Remis un peu de sa frayeur ,
 Et secouant le poids de sa toison humide ,
 L'agneau , d'un arboisier paiffait la jeune fleur ;
 Life arrive d'un pas rapide.

À peine , en le voyant , en croit-elle ses yeux.
 Le ruban le fait reconnaître.

Mais , ô dieux ! si Tyrcis. . . Il était là peut-être.
 Elle s'ajuste de son mieux.

Tyrcis paraît. Tyrcis avait un air si tendre ;
 L'agneau donné deux fois , était d'un si grand prix !
 On lui donne un baiser , puis deux , il en eut six :

On ne les compte plus. Et comment s'en défendre?
 Ceux qu'on eût refusés, il les aurait ravis :
 La belle prudemment paya si bien Tyrcis ,
 Que le berger n'eut plus rien à prétendre.

*IX. Vers de M. l'abbé DE LISLE, sur le jardin
 de madame la comtesse de Boufflers.*

J'AI parcouru ce jardin enchanté ,
 Modeste en sa richesse , & simple en sa beauté.
 D'autres admireront ces jardins magnifiques ,
 Où l'art de ses mains symétriques
 Mutile avec le fer les tendres arbrisseaux ,
 Ou les berceaux pareils répondent aux berceaux ,
 Où le sable jaunit les terres nivelées ,
 Où l'ennuyeux cordeau dirigea les allées ,
 Où l'on dessine tout , où prompts à tout saisir ,
 Les yeux d'un seul regard dévorent leur plaisir.
 Mais que j'aime bien mieux l'énergique franchise
 Et la variété de ces libres jardins ,
 Où le dédale des chemins
 M'égare doucement de surprise en surprise ,
 Ces bosquets d'arbres verts négligemment épars ,
 Et cet heureux désordre & ces savans hasards !
 En contemplant cette heureuse imposture ,

J'ai dit de vos jardins ce que l'on dit de vous :

C'est l'art conduit par la nature.

Cet asyle délicieux

Peuplé de bois , tapissé de prairies ,

Inspire , dites-vous , de doctes rêveries .

Mais celle qui l'habite , inspire beaucoup mieux ;

Et malgré les attraits de ces simples retraites ,

Ce n'est pas la beauté des lieux ,

Qui fait rêver dans les lieux où vous êtes.

X. P O R T R A I T.

*Par M. MALLET, professeur honoraire
de Cassel.*

TENDRE , folâtre , & point du tout volage ,

Mon cœur qui l'idolâtre eut son premier soupir.

Vous admirez sur ce joli visage

Un teint de lys , & les yeux du plaisir ,

Le rire de l'amour , la pudeur du desir.

Elle unit l'heureux avantage

De s'embellir de tout , & de tout embellir ,

De parer la candeur des graces de son âge ,

D'être blonde & piquante , & de pouvoir fournir

L'ébauche d'un portrait que le goût le plus sage

Ne peut ni charger ni finir.

QUATRIÈME



QUATRIEME PARTIE.

LE

NOUVELLISTE SUISSE.

*Traduction fidelle & authentique du traité
conclu entre la Russie & la Porte.*

AU NOM DE DIEU TOUT-PUISSANT.

COMME l'impératrice de Russie & l'empereur des Ottomans souhaitaient avec la même ardeur de mettre fin à la guerre entre les deux empires, & de rendre par des personnes de confiance de part & d'autre la paix à leurs sujets, S. M. impériale de toutes les Russies a nommé le comte Pierre Romanzow, général-feld-maréchal & commandant en chef de son armée, pour entâmer, conjointement avec Mousson Zade-Mehemet pacha, grand-visir de la sublime Porte, nommé plénipotentiaire par S. H., les négociations de paix, en dresser le traité, le conclure & signer. En conséquence on a dressé, approuvé, conclu, signé & scellé le 26 juillet 1774, les articles suivans.

I. Tous actes d'inimitié & de haine, qui ont subsisté entre les deux puissances, cesse-

G

ront dès à présent pour toujours ; & toutes hostilités commises, soit par les armes ou autrement , de l'une ou de l'autre maniere , ainli que tous dommages caufés , feront enfevelis dans un éternel oubli , fans aucune vengeance quelle qu'elle puisse être ; mais il y aura une paix durable & inviolable, rétablie tant par mer que par terre , entre les deux hauts contractans , S. M. impériale, & S. H., leurs héritiers & fucceffeurs. Il fera cultivé entre les deux empires , leurs poffeffions , pays , leurs fujets & habitans , une parfaite réunion & une amitié inaltérable , avec un foigneux accompliffement & maintien de ces articles ; de forte qu'à l'avenir aucunes hostilités ou dommages n'auront lieu , soit clandestinement ou ouvertement, entre les deux contractans de l'une ou de l'autre part ; mais, fuivant la fincere amitié renouvelée , il fera réciproquement accordé une amnistie ou pardon général , fans aucune exception, à tous leurs fujets qui pourraient s'être rendus coupables de quelque crime envers l'un ou l'autre parti , ainfi qu'en faveur d'autres, qui fe trouvent aux galeres ou en prifon , avec permiffion à ceux bannis & condamnés , de fe retirer fur les frontieres , & fous promesse de les remettre , après la paix , en poffeffion de leurs biens & dignités , fans qu'il foit fait au refte non puni , aucun

tort ou préjudice, sous quelque prétexte que ce soit; mais que tous & un chacun puissent vivre, comme leurs concitoyens, sous la protection des loix & coutumes de leur pays.

2. Si après la conclusion de la paix & l'échange des ratifications, quelques sujets des deux empires, ayant commis un crime atroce, de désobéissance ou de trahison, voulaient se cacher, ou chercher azyle chez l'une des deux puissances, ils n'y seront reçus sous aucun prétexte, mais immédiatement livrés, ou du moins chassés de tels lieux des états de cette puissance où ils se seraient réfugiés, afin qu'il ne résulte de là aucun refroidissement d'amitié, ou contestation inutile entre les deux empires; à l'exception néanmoins de ceux qui, pour envie d'embrasser la religion chrétienne ou mahométane, se retireraient d'un empire dans l'autre. Au cas que quelques sujets des deux empires, tant chrétiens que mahométans, ayant quelque forfait à leur charge, passent d'un empire dans l'autre, ils seront livrés sur une réquisition préalable.

3. Toutes les nations Tartares de la *Crimée*, de *Budziack*, de *Cuban*, d'*Tedessan*, *Dsjiam-luiluk*, *Sedikul*, seront toutes, sans aucune exception, reconnues par les deux empires, pour libres, immédiates, ainsi que pour indépendantes, par toutes les puissances étran-

geres ; & comme elles font sous la puissance immédiate de leur propre kan , élu d'entre la race de *Zingiskan* , & établi avec l'approbation unanime de tous les peuples Tartares , sous le gouvernement duquel ils suivent leurs loix & leurs anciennes coutumes , sans en rendre compte à aucune puissance étrangère : la cour de Russie , ni la Porte Ottomane , ne se mêleront pas de l'élection dudit kan , non plus que de leurs affaires domestiques , politiques ou civiles ; mais ces nations seront reconnues dans leur état politique & civil sur le pied où sont les autres puissances qui se gouvernent par elles-mêmes & ne dépendent que de Dieu seul. Quant à la religion , attendu que les Tartares professent le même culte que les musulmans , & que le sultan est le souverain calife du mahométisme , ils se régleront à son égard suivant les principes de leur religion , sans que néanmoins l'affermissement de leur liberté politique soit par-là exposé à aucun danger. L'empire de Russie cede auxdites nations Tartares , à l'exception des forteresses de *Kertsch* , & de *Jenikale* , avec leurs districts & ports que la Russie retient pour elle , toutes les autres villes , forteresses , terres , conquises par ses armes en *Crimée* & dans le *Cuban* , les districts entre les fleuves *Berda* , *Konschiwode* & le *Nieper* , de même que toute

L'étendue de terrein jusqu'aux frontieres de Pologne entre le *Bug* & le *Niester*, hormis la forteresse d'*Oczakow* avec son ancien district, qui, comme ci-devant, restera à la Porte ; & promet, après la signature du traité de paix & l'échange des ratifications, de retirer de ces pays toutes ses troupes. La sublime Porte s'engage pareillement à se dé-fister de toutes prétentions sur les forteresses, villes, places, &c. en *Crimée*, dans le *Cuban* & dans l'isle *Taman*, à n'y jamais envoyer des garnisons ou troupes armées, & en conséquence à remettre aux Tartares, comme fait la Russie, ces états avec une pleine & entiere indépendance. La sublime Porte promet en outre & solemnellement, qu'elle ne fera jamais passer dans lesdites villes, places & contrées, aucunes garnisons, ni troupes armées, pas même aucun intendant ou autres employés militaires, sous quelque nom que ce puisse être ; mais laissera, à l'exemple de la Russie, tous les Tartares dans la jouissance de leur liberté & indépendance.

4. Comme, suivant le droit de la nature, il est permis à chaque puissance de faire à son gré tels arrangemens qu'elle juge utiles dans ses propres états, les deux empires auront, suivant ce principe, une liberté parfaite & illimitée de construire, chacun dans son pays & en dedans de ses frontieres, des forts,

villes, bourgs, fabriques & habitations en, tels endroits qu'ils estimeront être les plus convenables, ainsi que d'améliorer les anciennes fortifications, villes & places.

5. Après la conclusion de la paix & le renouvellement d'une sincère amitié de voisinage, la cour impériale de Russie entretiendra auprès de la sublime Porte un ministre du second rang; savoir, un envoyé ou ministre - plénipotentiaire, pour le caractère duquel elle aura toute l'estime qu'elle porte aux ministres des puissances les plus respectables; & dans toutes ses fonctions publiques ce ministre aura toujours & immédiatement le pas après celui de l'empereur des Romains, supposé que les caractères fussent égaux; mais s'il était d'un rang plus élevé ou inférieur, il suivra immédiatement l'ambassadeur d'Hollande, & en son absence celui de la république de Venise.

6. Si pendant le séjour du ministre de Russie auprès de la sublime Porte, l'un de ses domestiques devoit être puni pour cause de vol ou d'un crime capital, & qu'afin d'éviter la punition, il voulût se faire *turc*, on aura égard à son intention; mais après avoir subi son supplice & restitué son larcin, il sera admis dans la religion mahométane, suivant le contenu de la déclaration du ministre. Ceux, au contraire, qui dans un état

d'ivresse voudraient en être membres, n'y seront pas reçus comme tels, qu'ils n'aient repris l'usage de la raison; encore leur déclaration devra se faire en présence d'une personne nommée par le ministre, & d'un musulman impartial.

7. La sublime Porte promet de protéger constamment la religion chrétienne dans toutes ses églises, & consent aussi à ce que les ministres de la cour impériale de Russie lui fasse des représentations en faveur de l'église à bâtir dans *Constantinople*, ainsi qu'en faveur de ceux qui la desserviront, & promet de recevoir ces remontrances comme venant d'une personne respectable au nom d'une puissance voisine, sincèrement amie.

8. Il est accordé aux sujets de l'empire Russe, tant ecclésiastiques que séculiers, de voyager à *Jérusalem* & en d'autres places dignes d'attention, sans que jamais on exige de ces pèlerins ou voyageurs, ni à *Jérusalem*, ni en d'autres endroits, ni même pendant qu'ils voyageront, un *caraccio*, droit ou imposition; mais ils seront munis de passeports suffisans ou de *firmans*, que l'on accorde aux sujets des autres puissances. Pendant le tems qu'ils s'arrêteront dans l'empire Ottoman, il ne leur sera fait ni tort, ni injustice; mais ils jouiront de la protection des loix.

9. Les Dragomans des ministres Russes à *Constantinople*, de quelque nation qu'ils soient, eux que l'on emploie dans les affaires d'état, & qui par conséquent servent les deux empires, seront traités avec toute la douceur possible dans les commissions qu'ils auront à remplir de la part de leurs principaux respectifs, & on ne leur suscitera aucunes difficultés.

10. Au cas que pendant la signature de ces articles de paix, & en conséquence des ordres que les généraux des deux armées pourraient recevoir dans cet intervalle, il survienne des hostilités dans l'un ou l'autre endroit, aucune des deux parties ne les interprétera pour une injustice; & tous les avantages, ainsi que les prises, seront déclarés illicites, & ne seront d'aucune utilité aux deux parties.

11. Pour le commun avantage des deux empires, il sera établi une navigation libre & sans obstacle pour les vaisseaux marchands des deux puissances dans toutes leurs mers limitrophes; & la sublime Porte accorde aux vaisseaux marchands & navires Russes la libre entrée dans ses ports & dans toutes ses places sur le pied qu'aux autres puissances, de faire commerce dans la mer Blanche (l'Archipel) & dans la mer Noire, d'en fréquenter toutes les côtes, rades, passages & canaux

que les eaux réunissent. En outre, la sublime Porte approuve que les sujets Russes trafiquent dans ses états, tant par mer que par terre; qu'ils naviguent sur le Danube avec toutes les prérogatives & avantages dont jouissent les nations les plus privilégiées, telles que l'Anglaise & la Française, que la Porte favorise préféablement dans les libertés du commerce. Et serviront les capitulations de ces deux-ci, ainsi que de toutes les autres nations, comme si elles étaient ici inférées mot à mot, de règle en toute occasion pour le commerce Russe & ses négocians, qui, après avoir satisfait aux douanes, égales en tarifs, pourront transporter à toutes les côtes & ports d'une mer à l'autre, ainsi qu'à *Constantinople*, & en exporter toutes sortes de marchandises. De cette manière est accordé aux deux nations le commerce & la navigation dans toutes les eaux, sans distinction. Les deux puissances donnent aussi à leurs négocians respectifs la liberté de s'arrêter dans leurs états aussi long-tems que l'exigeront leur intérêt & leurs affaires, leur promettant la même sûreté & franchise qu'ont les sujets des puissances amies. D'ailleurs, comme le maintien du bon ordre est en tout le plus avantageux, la sublime Porte est d'accord que la Russie établisse des consuls & vice-consuls dans toutes les places qu'elle

jugera à propos, lesquels seront traités avec la même estime que les autres consuls des puissances amies. La sublime Porte les autorise aussi à tenir des interprètes, nommés *Baratli*, auxquels seront octroyées des patentes impériales; & ceux-ci jouiront des mêmes privilèges dont jouissent les pareils Dragomans au service d'Angleterre, de la France & d'autres nations. La Russie accorde aux sujets de la sublime Porte, la liberté de commerce dans ses états par mer & par terre, avec les mêmes prérogatives & avantages, moyennant acquittement des douanes ordinaires, à l'exemple des puissances amies. Quant aux malheurs qui pourraient arriver aux vaisseaux, il leur sera donné dans les deux empires toute l'assistance usitée en pareils cas parmi les puissances alliées; & les choses dont ils auront besoin, leur seront procurées au prix ordinaire.

12. Au cas que la cour de Russie voulût conclure des traités de commerce avec les régences d'Afrique, comme *Tripoli*, *Tunis* & *Alger*, la sublime Porte s'oblige à interposer son crédit & son autorité pour l'accomplissement de ces vues de la Russie, & à garantir à l'égard de ces états les points qui auraient été stipulés.

13. La sublime Porte promet à la souveraine de l'empire Russe, de lui donner dans

toutes les négociations & lettres publiques , ainsi que dans toutes les occasions qui se présenteront , le titre sacré d'*impératrice de toutes les Russies* ; en langue turque, *temamen Russielerin podissach*.

14. Outre l'église domestique , la cour de Russie fera en droit , à l'exemple des autres puissances , de faire bâtir une église au quartier *Galata* , dans la rue nommée *Bey-Ugla* , laquelle église portera le nom d'*église Russe Grecque* , & sera toujours sous la protection du ministre de Russie , exempte de toute imposition & à couvert d'attaques.

15. Quoique , de la manière dont les frontières des deux puissances contractantes sont fixées , on puisse conclure que les sujets de part & d'autre ne seront plus enveloppés dans des contentions & vifs démêlés ; néanmoins les deux puissances conviennent qu'en tous cas inespérés & pour éviter tout ce qui pourrait influer défavantageusement sur les traités , chacun de ces cas sera discuté par les gouverneurs & commandans des frontières , conjointement avec les commissaires nommés ci-dessus , lesquels , après un examen exact , remettront incessamment à ceux à qui il appartient , le soin de faire droit ; mais sous condition expresse que tel cas ne servira jamais de prétexte à la moindre altération de l'amitié & de la bonne intelligence rétablie par le présent traité.

16. La Russie rend à la sublime Porte la Besarabie avec les villes *Ackierman*, *Kilia* & *Ismaïlow*, les bourgs & villages ainsi que toutes leurs appartenances, de même que la Valachie & la Moldavie, compris toutes les fortes villes, bourgs & villages, qui s'y trouvent. Néanmoins la sublime Porte les reprend sous les réserves & conditions suivantes, avec promesse solennelle de les accomplir religieusement: 1. De publier une amnistie entière & parfaite en faveur des sujets desdites principautés, de quelque rang, distinction, condition, nom ou nation qu'ils puissent être, tous indistinctement, & d'ensevelir, suivant ce premier article, dans un éternel oubli les plaintes contre tous ceux qui sont ou seront accusés ou soupçonnés d'avoir agi contre l'intérêt de la Porte, & de les rétablir dans les rangs, emplois, biens & possessions qu'ils occupaient avant la présente guerre. 2. De ne former, en aucune manière que ce soit, obstacle à l'exercice du culte divin, libre à tous égards, ni d'empêcher la bâtisse de nouvelles églises, ni la réparation des anciennes comme elles étaient ci-devant. 3. De bonifier aux couvens & à d'autres personnes privées les biens & possessions autour de *Braïla*, *Choczym*, *Bender*, &c. qui leur appartenaient d'ancienneté, mais qui depuis lors leur ont été enlevés contre toute justice,

& qui font connus aujourd'hui sous le nom de *Raja*. 4. De reconnaître & d'honorer les ecclésiastiques suivant leur rang. 5. De permettre aux familles qui veulent quitter leur patrie & se retirer dans d'un autre pays, d'emporter leurs biens; & comme pour ajuster leurs affaires, lesdites familles ont besoin d'un certain tems, on leur assigne le terme d'un an pour leur émigration, à compter du jour de la ratification de ce traité. 6. De n'exiger rien d'elles en argent ou en valeur équivalente pour raison d'anciennes dettes, de quelque nature qu'elles puissent être. 7. De ne prétendre des habitans pendant deux ans, depuis le jour de la ratification du présent traité, aucune contribution pour tout le tems de la guerre & les dommages soufferts pendant sa durée. 8. Après l'expiration de ce tems, la Porte promet d'user de toute la modération possible dans l'établissement d'impositions pécuniaires, d'en confier tous les cinq ans la perception à certains commissaires, & qu'après que les habitans auront satisfait à ce dû, ils ne seront jamais molestés par aucun pacha, ni gouverneur, ni toute autre personne, sans qu'aucun paiement ou impôt ultérieur, sous quelque nom ou prétexte que ce soit, puisse être extorqué; mais ils participeront aux mêmes avantages dont ils ont joui sous la régence du sultan *Ma-*

homot IV de louable mémoire, très-digne pere de S. H. 9. Il est accordé aux souverains des deux principautés de Moldavie & de Valachie, à chacun d'eux en particulier, d'entretenir auprès de la sublime Porte, des envoyés de la religion grecque, chargés de leurs affaires; & les ministres d'état veilleront à l'intérêt desdites principautés, à ce qu'ils soient favorablement reçus de la sublime Porte, & considérés dans leurs faiblesses comme des hommes qui jouissent du droit des nations, c'est-à-dire, exempts de toute oppression. 10. La sublime Porte consent aussi à ce que, suivant l'exigence des circonstances desdites principautés, les ministres de la cour impériale de Russie intercedent auprès d'elle en leur faveur, & promet de prendre en considération, avec cette amicale & respectueuse estime que les puissances ont réciproquement les unes pour les autres, les remontrances qui lui seront faites à leur occasion.

17. L'empire Russe restitue à la sublime Porte toutes les isles dans l'Archipel, qui sont actuellement sous la domination de la Russie. En revanche, la Porte promet de son côté: 1. D'observer religieusement les conditions stipulées dans le premier article à l'égard de l'amitié & de l'entier oubli de toutes sortes d'accusations & de soupçons

formés contre les fujets, comme s'ils s'étaient comportés au préjudice de l'intérêt de la Porte. 2. Que dès maintenant & à jamais, la religion chrétienne ne fera plus exposée à la moindre persécution, qu'il ne sera pas défendu d'améliorer & de rebâtir les églises, & que les ecclésiastiques ne seront jamais raillés & persécutés, de quelque manière que ce puisse être. 3. Que dans 2 ans, à compter du jour de la restitution de ces isles, qui ont été au pouvoir de la Russie, il ne sera exigé de leurs habitans aucune imposition pour cause de dommages & de dégâts soufferts pendant le cours de la présente guerre. 4. Qu'il sera libre aux familles qui voudront quitter leur patrie, d'emporter leurs biens & ce qui est à elles; & afin qu'elles puissent convenablement mettre ordre à leurs affaires, il leur sera accordé le terme d'un an, à commencer du jour de la ratification de ce traité. 5. Qu'au cas qu'au départ de la flotte Russe, lequel devra avoir lieu trois mois après ladite ratification, elle ait besoin de quelque chose, la Porte fournira tout ce qui pourrait lui manquer.

18. Le fort *Kinburn*, situé à l'embouchure du *Nieper*, & un district qui s'étend jusqu'à la rive gauche de ce fleuve, ainsi que le coin, dont les bruyeres forment l'entre-deux du *Bug* & du *Nieper*, resteront toujours pleine-

ment & incontestablement en la puissance de l'empire Russe.

19. Les forteresses de *Jenikale* & de *Kertsch*, situées dans la Crimée, avec leurs forts & tout ce qui s'y trouve, ainsi que leur juridiction, qui s'étend depuis la mer Noire le long des anciennes frontières de *Kerose*, jusqu'à l'endroit nommé *Bubace*, en droite ligne vis-à-vis du lac d'*Azoph*, resteront aussi à la Russie en pleine, perpétuelle & indisputable propriété.

20. La ville d'*Azoph*, avec sa juridiction & ses limites, telles qu'elles sont fixées par l'acte passé entre le gouverneur *Tolstoy* & le gouverneur *Acciuk Hassan pacha* en 1700, nommément en 1113, suivant la manière de compter des Ottomans, appartiendra perpétuellement à l'empire Russe.

21. Les deux *Kabardes*, grande & petite, attendu que par leur voisinage avec les Tartares elles vivent en bonne intelligence avec le kan de la Crimée, & sont dévouées à la cour impériale de Russie, se conformeront avec leur conseil & le chef de Tartares à la volonté du kan de la Crimée.

22. Les deux empires ont résolu de supprimer & d'oublier pour toujours les traités & engagements contractés, inclus celui de *Belgrade*, de ne point les réclamer à l'avenir, ni s'en faire un titre de prétention, à l'exception

l'exception seulement de la convention de l'an 1700, entre le gouverneur *Tolstoy* & le commandant *Accub-Huffan-Pacha*, concernant les frontieres de la juridiction d'*Azoph*, & la fixation des limites du *Bubau* : laquelle convention sera inaltérable.

23. Les forteresses en Géorgie, Mingrélie, *Bazdadzik*, *Cutaris* & *Tscherban*, conquises par les armes russes, seront restituées à leurs anciens possesseurs ; mais celles que la sublime Porte a occupées depuis un tems immémorial, seront censées lui appartenir ; & après la confirmation de ce traité, les troupes russes évacueront la Géorgie & la Mingrélie dans le tems prescrit. De son côté, la Porte s'engage, conformément au premier article, envers ces peuples, dont elle a souffert des préjudices pendant le cours de cette guerre, à leur accorder pareillement une parfaite amnistie. Elle renonce aussi sincèrement & pour toujours au tribut des personnes du sexe & des jeunes gens desdites provinces, ainsi qu'à toutes autres sortes d'impositions, sous forte promesse de ne reconnaître dans lesdites contrées pour ses sujets que ceux que l'on peut prouver avoir déjà été tels ci-devant. Toutes ces régions & les places fortes resteront soumises à leur protection & régence immédiates, comme elles étaient anciennement possédées par les

Géorgiens & Mingréliens, avec défense d'opprimer en aucune manière leur religion, couvens & églises, ou d'empêcher l'amélioration d'anciens ou la construction de nouveaux temples, beaucoup moins encore de permettre qu'ils soient troublés dans la possession de leurs biens, soit par le gouverneur de *Tschildin*, ou par d'autres chefs quelconques. Au reste, vu que lesdits peuples doivent être considérés comme sujets de la sublime Porte, la Russie ne se mêlera plus de ces affaires.

24. Immédiatement après la signature & la confirmation de ces articles, toutes les troupes Russes qui sont à la rive droite du *Danube* en Bulgarie, se retireront & se rendront, dans un mois après la signature, à la rive gauche de ce fleuve. Lorsque toutes les troupes auront passé le *Danube*, on évacuera & rendra aux Turcs le château d'*Hirsova*, mais non avant que toutes les troupes Russes aient passé à la rive gauche du *Danube*. Ensuite on commencera à procéder à l'évacuation de la Valachie & de la Bessarabie, & dans le même tems : à l'effet de quoi est prescrit un terme de deux mois ; & après qu'au préalable toutes les troupes auront quitté ces deux provinces, on restituera aux Turcs, d'un côté la forteresse de *Giurgewo*, & de l'autre la ville *Ismaïl*, de

même que le fort *Kilia*, puis *Achierman*, après que les garnisons Russes de ces deux placés les auront abandonnées pour suivre les autres troupes ; de sorte que pour l'évacuation de ces deux pays , on a fixé un terme de deux mois. Quand toutes ces dispositions se seront effectuées , toute l'armée impériale Russe quittera la Moldavie , & retournera vers la rive gauche du *Niefter* ; tellement que l'évacuation de toutes ces places & pays aura lieu après la signature de cette paix perpétuelle & du rétablissement de cette amitié entre les deux empires. Et lorsque toute l'armée Russe sera revenue à la rive gauche du *Niefter* , les forteresses *Choczym* & *Bender* seront remises aux Turcs ; mais seulement à ces conditions qu'en même tems le château de *Kinburn* avec sa juridiction , comme elle est décrite , & le coin , dont les bruyeres font l'entre-deux des fleuves *Bug* & *Nieper* , ainsi qu'il est stipulé article 18 , seront livrés à l'empire de Russie , pour être par lui possédés à titre de propriété perpétuelle & incontestable. Quant aux isles de l'Archipel , la flotte impériale Russe & les armées qui s'y trouvent , les restitueront dans le même état qu'elles ont originairement appartenu à la domination indubitable de la Porte ; & cela dès que les arrangemens & les dispositions de la flotte impériale Russe pourront le permettre ;

de sorte qu'eu égard à la distance , il n'est guere possible de fixer un certain tems pour cet effet. La sublime Porte s'oblige , comme puissance amie , d'avancer le départ de ladite flotte , & de la pourvoir de tout le nécessaire. Aussi long-tems que les troupes impériales Russes séjourneront encore dans les provinces qui doivent être rendues à la Porte , leur régence & constitution subsistera comme elle a été , & sous l'administration actuelle ; tellement que jusqu'au tems fixé pour l'entière évacuation de toutes les troupes impériales Russes , la Porte ne se mêlera pas de la régence desdites provinces , & les troupes Russes continueront jusqu'au dernier terme de se munir de tout ce qui est nécessaire à leur entretien , & de se servir de toutes commodités & aisances , comme elles font encore actuellement. Les troupes de la Porte ne sont point autorisées à mettre le pied dans les forteresses à restituer , beaucoup moins encore à user d'autorité dans les pays qui doivent lui être remis , qu'aparavant le commandant Russe n'ait donné connaissance à celui qui sera nommé par la Porte , de l'évacuation de chaque forteresse ou pays. Les troupes Russes s'empareront , suivant leur bon plaisir , des magasins de munitions de guerre & de bouche qui se trouvent dans les forteresses & villes , à la réserve seule-

ment de l'artillerie Turque , qui y existe actuellement. Les habitans, de quelque âge, nation & pays qu'ils puissent être , lesquels ont pris service dans les troupes impériales Russes , ainsi que ceux qui après un an stipulé dans les articles 16 & 17 , voudront se retirer dans une autre place ou pays, en auront la liberté , & même suivant ces articles, à l'observation desquels la sublime Porte s'engage maintenant & pendant le tems prescrit , avec promesse de n'y contrevenir en aucune maniere.

25. Tous les prisonniers de guerre & esclaves , de quelque rang , qualité & pays qu'ils puissent être , lesquels se trouvent dans les deux empires , à l'exception de ceux qui en Russie ont embrassé la religion chrétienne , ou en Turquie la secte mahométanne , seront quittes de tout après l'échange des ratifications du présent traité , de même que tous autres chrétiens en captivité ; savoir , Polonais , Moldaves , Valaques , Péloponnésiens , habitans des isles & Géorgiens , tous sans la moindre distinction , ainsi que Russes & Turcs qui se trouvent dans pareils cas.

26. Le commandant de l'armée Russe en *Crimée* & celui d'*Oczakow* , se communiqueront au plus tôt les choses qui les regardent respectivement. Ils nommeront des personnes de confiance pour l'extradition du fort

Kinburn, &c. de laquelle, après qu'elle aura été effectuée, ils donneront avis au général-feld maréchal & au grand-visir.

27. Pour rendre plus efficace cette paix & sincère amitié entre les deux cours, elles s'enverront réciproquement des ambassadeurs extraordinaires, qui confirmeront le traité de paix affermi & les ratifications des deux empires; le tems desquelles ambassades sera déterminé avec l'approbation des deux cours. Ces ambassadeurs se recontront dans le même tems sur les frontieres, & se recevront mutuellement avec toutes les formalités & les marques de politesse en usage entre les ambassadeurs de la Porte, & ceux des puissances Européennes.

28. Dès que ces articles d'une paix perpétuelle seront signés par le susnommé prince *Repin*, &c. *Nissangi-Resmi Achmed effendi*, & *Ibraïm-Munib reis-effendi*, toutes hostilités cesseront entre les grandes armées & tous autres corps respectifs détachés, tant par mer que par terre; & il sera incontinent expédié des couriers nécessaires à cette occasion.

“ Et comme la conclusion de cette paix, faite entre les deux puissances souveraines, est confiée aux commandans en chef de leurs armées, le général-feld-maréchal comte *Romanzow*, & le grand-visir *Mousson-Zadé-*

Mehemet pacha, ces deux commandans, en vertu des pleins-pouvoirs dont ils étaient revêtus de la part de leurs souverains, ont respectivement signé & confirmé de leurs scels en langues russe & italienne, &c. tous les articles contenus dans le présent traité de paix, comme s'ils avaient été réellement dressés en leur présence. Fait au camp près de la ville *Ciuschino Kainardgi*, le 10 juillet (vieux style) 1774. „

T U R Q U I E.

Constantinople. Il y a eu erreur dans le nom du ministre, à qui la Porte destine l'ambassade à la cour de Russie. Ce n'est pas *Abdul-rezac-effendi*, mais *Abdul-Kerim-effendi*, inspecteur de la cavalerie Ottomane, qui en remplira les fonctions; & afin de donner plus d'éclat à sa dignité, le grand-seigneur lui a conféré les trois queues & le titre de *beglier-bey* de *Romanie*. On continuera à garder le secret sur les articles du dernier traité; & leur précis n'a point encore été communiqué aux ministres étrangers qui résident auprès de la Porte.

La flotte qui croisait sur la mer Noire, est rentrée dans le port de cette capitale. Elle a manqué d'y être brûlée, un esclave ayant mis le feu au vaisseau amiral, pour se venger d'une punition qu'on lui avait infligée;

mais on a eu le bonheur d'arrêter à tems les progrès des flammes.

On assure que quelques princes Tartares, attachés à la Porte par la conformité de religion, accoutumés à en être protégés, & craignant que leur indépendance actuelle ne les soumette quelque jour à la Russie, ont fait des propositions contraires aux stipulations du dernier traité, qui les concernent; mais que la Porte a préféré de les rejeter, plutôt que de s'exposer à de nouveaux malheurs, en rallumant la guerre.

La Méditerranée & en particulier l'Archipel, sont infestés de pirates, qui exercent leur brigandage sur les vaisseaux de toutes les nations. Deux bâtimens Français en ont été les victimes. Ce sont pour la plupart des matelots grecs, déserteurs du service de Russie, qui se rendent coupables de ces excès, assez ordinaires après une guerre.

Le colonel Peterson, commissaire Russe, est arrivé dans cette capitale, & l'a fait notifier à la Porte. Il a eu audience du grand-visir, & s'est occupé avec ce ministre, de l'échange des prisonniers qui n'ont pas encore recouvré leur liberté.

R U S S I E.

Petersbourg. C'est prématurément que l'on a annoncé le départ du prince Repnin, pour se rendre à Constantinople. On fait

aujourd'hui que ce seigneur ne se mettra en route qu'au printems prochain, & l'ambassadeur Ottoman en fera de même, peut-être parce que la pleine exécution du dernier traité exige plus de tems qu'on ne l'avait d'abord cru. L'impératrice vient de faire publier une amnistie en faveur de tous ceux de ses sujets qui ont pris part à la révolte de Pugatschew. Un tel acte de clémence, si digne de cette auguste souveraine, ne pourra que rétablir la tranquillité dans les provinces méridionales de l'empire. Elle a ordonné en même tems, que l'on érigeât dans l'église de la garnison à Moscow, un monument pour perpétuer la mémoire des guerriers qui ont perdu la vie pour la défense de l'état dans les divers combats contre les Turcs, & en particulier celle du brave général de Weifman.

Un officier arrivé de l'armée impériale en Crimée, a informé la cour qu'en exécution d'ordres reçus du grand-seigneur, Dewlet-Gueray, ancien kan des Tartares, après avoir évacué toutes les places dont il s'était emparé depuis sa descente dans cette presqu'isle, avait ensuite marché avec toutes ses troupes vers Oczakow.

Le général comte de Romanzow incommodé du mauvais air de la ville de Foczani, qu'il avait d'abord choisie pour sa résidence,

s'est transporté à Jaisly, pour pouvoir y rétablir sa santé avec plus de succès. Les députés Tartares, qui lui ont été envoyés, se sont engagés à observer fidèlement tous les articles du traité concernant la Crimée.

Un grand nombre de familles de la Valachie, craignant d'éprouver des mauvais traitemens de la part des Turcs, lorsqu'ils seront rentrés en possession de cette province, ont pris le parti d'en sortir & d'aller s'établir dans les états de l'impératrice de Russie, où ils pourront d'ailleurs exercer leur religion en toute liberté.

P O L O G N E.

Varsovie. Tout se trouve actuellement arrangé pour ce qui concerne le conseil permanent. Il y a aura cinq départemens, dont chacun sera chargé d'une partie des affaires; savoir, des fonctions que remplissaient auparavant les maréchaux, de l'inspection de la police, du militaire, des affaires étrangères, & de l'administration de la justice civile. Les commissaires de S. M. le roi de Prusse, & ceux de la république, pour la fixation des limites, s'étant assemblés à Filehn, avec les formalités ordinaires, se sont trouvés si fort éloignés les uns des autres à cet égard, qu'ils n'ont pas tardé à se séparer. Les premiers, après avoir fait une protestation, en sont allés faire leur rapport à

S. M. De pareilles difficultés se font élevées entre les commissaires Autrichiens & Polonais pour le même sujet, & ils ont demandé de part & d'autre de nouvelles instructions. On fait actuellement que l'empereur s'est rendu maître d'un canton en Moldavie, & qu'on y a envoyé quelques troupes avec des ingénieurs, pour en lever la carte. Ce canton peut contenir 150 milles quarrés.

Le 15 du mois de novembre, jour qui avait été fixé pour la rentrée de la diete, les membres qui la composent ayant pris séance, il y fut fait plusieurs propositions; mais le parti de ceux qui demandaient la prorogation de la diete jusqu'au premier mars prochain, l'emporta enfin, & la délégation a été chargée de continuer son travail jusqu'à cette époque.

A L L E M A G N E.

Berlin. La nuit du 17 au 18 du mois dernier, S. A. R. la princesse de Prusse accoucha heureusement d'une princesse, dont la naissance fut annoncée au peuple par 36 coups de canon.

I T A L I E.

Rome. S. M. très-chrétienne a nommé le cardinal de Bernis protecteur des affaires de France. Cet office était vacant depuis plusieurs années, & avait été rempli ordinairement par un prélat Italien.

On compte actuellement 38 cardinaux dans le conclave. Le cardinal Stoppani, qui en était sorti pour raison de santé, est mort. Toutes les éminences étrangères, & en particulier le cardinal de Solis, chargé des instructions de la cour d'Espagne, ne sont pas encore arrivées, & il y a apparence que rien ne sera décidé qu'après que le sacré college se sera trouvé aussi complet qu'il peut l'être : ce qui n'ira pas au-delà de 44 cardinaux.

E S P A G N E.

Madrid. Il s'était élevé entre notre cour & celle de Lisbonne, des différends dont on craignait les suites. Ils avaient pour objet les limites du Brésil & du Paraguai ; mais ont apprend qu'ils ont été heureusement terminés par les soins des ministres de France & d'Angleterre, ces deux cours étant convenues de garder tout ce dont chacune d'elles se trouve actuellement en possession.

Quoique l'empereur de Maroc eût envoyé dernièrement un ambassadeur au roi d'Espagne avec de riches présens, & que ce ministre eût été très-bien accueilli, cependant le monarque barbaresque vient d'écrire à S. M. C. une lettre dans laquelle il déclare, que ne pouvant résister aux sollicitations des régences de sa religion, il a résolu d'attaquer les places que l'Espagne possède sur la côte d'Afrique, & que, malgré cela,

l'amitié & le commerce entre les deux états ne devaient souffrir aucune interruption, &c. Cette singulière lettre a donné lieu à une déclaration de guerre de la part de la cour d'Espagne, contre tous les sujets de l'empereur de Maroc, & à des ordres précis de mettre les places menacées en bon état de défense.

A N G L E T E R R E.

Londres. On continue à équiper dans divers ports du royaume, des vaisseaux de guerre, sur lesquels on répartira & on transportera en Amérique les troupes destinées à renforcer le général Gage. Ce dernier a resserré successivement le blocus de la ville de Boston, & fait placer du canon sur les avenues, tandis que plusieurs bâtimens armés en guerre tiennent son port exactement fermé. Il avait dessein de loger une partie de ses troupes dans des maisons particulières, on s'y est opposé. Obligé de faire construire des casernes, on a refusé de fournir le bois nécessaire; il a fallu en tirer des vaisseaux; & à peine étaient-elles construites, que l'on y a mis le feu. Le général n'a pu trouver à acheter dans la province les couvertures de laine dont ses soldats ont besoin. Un corps de milices Bostonniennes s'exerce chaque jour au maniement des armes sous les yeux des troupes Anglaises. On a fait circuler un avis portant

qu'il serait convenable pour l'intérêt commun, de lever dès à présent des troupes au nom des provinces, & de former une armée d'observation à tout événement. Les tribunaux dans l'intervalle sont sans activité, tous les officiers nommés pour les juridictions nouvellement établies par la cour, ayant été obligés de se démettre de leurs emplois. D'un autre côté, les sauvages ont profité de ces troubles, pour faire des incursions dans la Pensylvanie, & l'on a été obligé d'y envoyer un corps de troupes. Le congrès général de Philadelphie a envoyé dans les différentes provinces, une réquisition préliminaire aux négocians, de suspendre toute importation de marchandises venant d'Angleterre, & de contremander les commissions données à cet égard.

Le premier de ce mois S. M. a fait l'ouverture du parlement avec les formalités ordinaires, & a informé les deux chambres de la résistance qu'opposent les colonies Américaines aux loix qui leur ont été prescrites. On a répondu à S. M. par deux adresses qui semblent annoncer une résolution prise de multiplier les efforts pour mettre ces mêmes loix en exécution. Il est à observer que de 562 membres du parlement actuel, il n'y en a que 142 qui n'aient pas siégé dans le précédent.

F R A N C E.

Paris. Le rétablissement de l'ancien parlement de Rouen , a suivi de près celui du parlement de la capitale , & a été reçu par les peuples avec les démonstrations de la plus vive joie. Il y a eu le 9 de ce mois une assemblée du parlement, dans laquelle Monsieur & monseigneur le comté d'Artois ont assisté , & une autre a été fixée au 30 suivant.

Quant aux autres parlemens de provinces, on croit qu'il y a des mesures & des arrangements à prendre avant qu'ils puissent être rétablis, & que la chose ne s'effectuera que dans quelque tems. Celui de Dijon a écrit au roi , pour supplier S. M. de rappeler ses membres exilés, & d'étendre sa bienveillance sur les nouveaux magistrats , qui par ordre exprès du feu roi les ont remplacés dans leur corps. M. le duc de Penthièvre est parti pour aller tenir les états de Bretagne , & y rétablir l'ancien parlement.

Manheim. Le 16^e tirage de la loterie électorale Palatine s'est fait le 9 décembre en la maniere accoutumée. Les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune , sont :

57. 67. 84. 64. 12.

F I N.



T A B L E.

| | |
|--|--------|
| I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse. | |
| I. <i>Oeuvres mêlées.</i> | page 3 |
| II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe. | |
| I. <i>Adelaïde de Hongrie. Tragédie.</i> | 17 |
| II. <i>Remarques de la société, &c.</i> | 26 |
| III. PARTIE. Pièces fugitives. | |
| I. <i>La vie & les opinions de maître Sébaltus Notanker. Suite.</i> | 49 |
| II. <i>Suite de la lettre de M. PAHIN.</i> | 61 |
| III. <i>Idées sur la fécondation des plantes.</i> | 65 |
| IV. <i>Lettre aux Editeurs.</i> | 82 |
| V. <i>Lettre à M. Dorat.</i> | 84 |
| VI. <i>La jeune fille & les oiseaux. Fable.</i> | 87 |
| VII. <i>Vers anacréontiques.</i> | 89 |
| VIII. <i>Le chant du Crieur de nuit.</i> | 91 |
| VIII. <i>L'agneau. Idylle par M. BERQUIN.</i> | 93 |
| IX. <i>Vers de M. l'abbé DE LISLE.</i> | 95 |
| X. <i>Portrait. Par M. MALLET.</i> | 96 |
| IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe. | |
| <i>Traduction fidelle & authentique du traité conclu entre la Russie & la Porte.</i> | |
| <i>Turquie.</i> | 119 |
| <i>Russie.</i> | 120 |
| <i>Pologne.</i> | 122 |
| <i>Allemagne.</i> | 123 |
| <i>Italie.</i> | ibid. |
| <i>Espagne.</i> | 124 |
| <i>Angleterre.</i> | 125 |
| <i>France.</i> | 127 |

